

**PERMANENCE D'ALGER
LES MEMBRES
DE LA HIISE
INSTALLÉS**

Page 3



FRAPPÉE PAR LA CRISE

ALSTOM RISQUE LA FERMETURE

Page 5

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 3011 | Mercredi 15 février 2017 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

**COMPÉTITIONS
CONTINENTALES
DE FOOTBALL**

**LES
CLUBS ALGÉRIENS
PRÉPARENT LA MANCHE
RETOUR**



Page 17

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

QU'EST-CE QUI FAIT COURIR LES MINISTRES ?

Page 3



**CENTRE NATIONAL
DU REGISTRE DU COMMERCE**

LE DG LIMOGÉ



Page 4

**VIVANT EN SITUATION
IRRÉGULIÈRE
UN ALGÉRIEN
"DANGEREUX"
ARRÊTÉ EN
BELGIQUE**

Page 24

**MARCHÉS INFORMELS
APPARITION
DE 44
NOUVEAUX
SITES EN 2016**



Page 4

**AVEC DES PARTENARIATS MULTISECTORIELS
MACRON PROMET
LE RENFORCEMENT DES RELATIONS
AVEC L'ALGÉRIE**

Page 5



430
millions DA
recouvrés
par la Casnos
en 2016
à El-Bayadh.

500
nouveaux feux
tricolores bientôt
installés à travers
la capitale.

660
projets de
recherches
scientifiques validés
par l'UKMO de
Ouargla.

10 TENNIS MEN ALGÉRIENS DÉJÀ SORTIS DU TOURNOI ITF JUNIORS MEHDI-BOURAS

Dix des quatorze tennismen algériens engagés dans le tournoi international juniors Mehdi-Bouras sont éliminés au terme des tours qualificatifs disputés dimanche et lundi au Tennis Club d'Hydra. Il ne reste plus que Youcef Rihane, Toufik Sahtali, Mohamed Racym Rahim et Hani Kedjour pour le tableau final de ce tournoi de grade 5. Les 4 Algériens toujours en lice dans cette compétition, dédiée à la mémoire de l'ancien international junior Mehdi Bouras, décédé en 2013 à l'âge de 24 ans, connaissent déjà leurs adversaires. Youcef Rihane sera opposé à l'Espagnol Ignacio Sandoval Rodriguez, Mohamed-Racym Rahim à l'Italien Alessio De Bernardis, Hani Kedjour au Portugais Tomas Soares et Toufik Sahtali au Tunisien Adam Nagoudi. Outre ces quatre garçons, cinq Algériennes sont présentes dans ce tournoi, officié par le juge-arbitre Hakim Fatah, à savoir Lynda Benkaddour, Nesrine Troubia, Houria Boukholda, Nada Laraba et Feriel Zitouni. Benkaddour sera opposée à



l'Italienne Gaia Bandini, Troubia a hérité de la Tunisienne Sarah-Lisa Aubertin, Boukholda sera également opposée à une Tunisienne, Mayssa Tebbourbi, Zitouni sera confrontée à la Marocaine Rime Benhadi et Laraba à l'Égyptienne Norhan Hesham.

LA TROUPE CHINOISE "ETHNIC OPERA AND DANCE DRAMA THEATER" À L'OPÉRA D'ALGER



Le public de l'opéra d'Alger, Boualem-Bessaïeh, était au rendez-vous dimanche soir avec la troupe chinoise "Ethnic Opera and Dance Drama Theater" qui a animé une soirée en hommage à la région autonome de Mongolie

(Mongolie intérieure). Sous le thème "Les belles plaines de mon pays", la troupe a interprété des chants et des spectacles chorégraphiques représentant cette région du nord de la Chine.

A l'ouverture du spectacle organisé dans le cadre de la célébration du 59^e anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre l'Algérie et la Chine et le nouvel an chinois, trois artistes ont interprété en chœur un chant se voulant une hymne à la gloire des territoires de Mongolie. Sur fond de déclamations de vers lyriques une troupe de danseurs a présenté un spectacle chorégraphique célébrant le Nouvel An chinois. Cette troupe, originaire de la ville de Zhefeng, a également exécuté des chants khoomei, qui est un style de chant traditionnel, inscrit au Patrimoine immatériel universel de l'Unesco, interprété en hommage et en louange aux ancêtres et héros du peuple mongol. C'est le légendaire guerrier et fondateur de l'empire mongol au 13^e siècle, Gengis Khan, que la troupe a honoré.

CARAVANE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI À TRAVERS LES COMMUNES DE LA WILAYA DE BISKRA

Une caravane d'information sur le travail et l'emploi, chapeautée par des encadreurs d'organismes relevant du secteur, a entamé dimanche une tournée dans la wilaya de Biskra. Cette caravane abrite tous les dispositifs locaux de soutien à l'emploi, à l'instar de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes, la Caisse nationale d'assurance chômage, et l'Agence nationale de l'emploi ainsi que le bureau de wilaya de la Fédération nationale des jeunes entrepreneurs. Une exposition médiatique a, par ailleurs, été abritée par la maison de jeunes afin de présenter aux jeunes diplômés, les multiples opportunités offertes par les dispositifs de l'emploi, les institutions chargées de la promouvoir, de le soutenir et les modalités relatives à leur insertion professionnelle ainsi que la création de micro-entreprises. Après avoir souligné la vocation de cette caravane, à travers la concrétisation d'actions de proximité au profit d'un large public. Les multiples dispositifs de soutien à l'emploi aident à l'insertion des jeunes sur le marché du travail et assurent un accompagnement pour

les porteurs de projets et de start-ups. La caravane sillonnera les 33 communes de la wilaya de Biskra et ce, jusqu'à la fin du mois d'avril prochain.



EMMANUEL MACRON

"Nous souhaitons construire en France une relation apaisée et nouvelle qui rentre dans le 21e siècle entre la République française et l'Islam, en luttant contre tous les raccourcis et tous les amalgames et, en même temps, avoir une exigence réciproque qui est très importante, compte tenu de la forte présence d'Algériens en France."



POUR SAUVER UN... GARDIEN, DES DÉTENUS FORCENT LA PORTE DE LEUR CELLULE

Sur des images de vidéosurveillance, relayées par la chaîne WFAA, un gardien est affalé sur une chaise, victime d'un malaise cardiaque. Les détenus menottés, qui se trouvaient à 8 dans une cellule grillagée, ont d'abord tenté d'appeler à l'aide avant de décider d'enfoncer la porte. Conscient du danger de cette action, l'un d'entre eux a expliqué qu'ils avaient peur sachant que des gardiens allaient arriver avec des armes pointées sur eux. Malgré cela les détenus se sont approchés du gardien, constatant qu'il n'avait plus de pouls ils ont commencé à crier et à frapper aux portes pour attirer l'attention. Cette agitation a attiré le personnel de la prison qui a renvoyé les détenus dans leur cellule et prodigué les premiers secours au gardien. Le shérif du comté a expliqué à la chaîne américaine qu'il ne savait pas à quoi s'attendre en entrant dans la pièce car "le gardien avait des clefs et un pistolet. Cela aurait pu être une situation extrêmement grave", explique-t-il. L'histoire relayée dans les médias anglo-saxons a été largement partagée sur les réseaux sociaux.

IL ACCUSE UBER D'ÊTRE À L'ORIGINE DE SON... DIVORCE ET PORTE PLAINTE

Estimant qu'Uber a contribué à l'accélération de la fin de son histoire d'amour, un chef d'entreprise porte plainte et réclame 45 millions d'euros de réparation à la société de transport. Le problème informatique qu'évoque cet homme aurait permis à son épouse de suivre ses trajets à distance. La géolocalisation aurait conduit sa compagne à avoir des soupçons sur son infidélité. C'est en empruntant l'iPhone de sa femme qu'il aurait lui-même mis en danger la confidentialité de ses infidélités. Car, une fois déconnecté, le téléphone a continué de donner des informations sur les courses commandées par le chef d'entreprise. Ainsi, avec ce bug informatique, l'épouse a pu avoir accès aux notifications de l'application Uber, à savoir les heures d'arrivée, les prénoms des chauffeurs et leurs plaques d'immatriculation.

ELECTIONS LEGISLATIVES

Qu'est-ce qui fait courir les ministres ?

L'Assemblée populaire nationale (APN) semble fasciner beaucoup de monde. Preuve en est cette foultitude de candidatures qui se manifestent d'ores et déjà pour briguer un siège à la Chambre basse du Parlement.

PAR KAMAL HAMED

En effet, des milliers de candidats à la candidature s'affairent depuis le début officiel de l'opération de retrait des dossiers de candidature, soit le 4 février dernier, dans l'objectif d'être sur la ligne de départ de la course pour l'APN.

Mais la meilleure preuve de cette fièvre électorale reste, incontestablement celle des membres du gouvernement. Les ministres, à tout le moins la plupart d'entre eux, semblent avoir les yeux rivés sur cette échéance électorale. D'ailleurs, pour l'heure, 11 ministres sont déjà partants pour la course.

La majorité, soit huit ministres, appartient au FLN. Il s'agit comme l'a annoncé avant-hier le secrétaire général du FLN, Djamel Ould Abbès, du ministre des Ressources en eau et de l'Environnement Abdelkader Ouali, du ministre des Transports et des Travaux publics Boudjemaa Talai, du ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière Abdelmalek Boudiaf, de la ministre des Relations avec le Parlement Ghania Eddalia, du ministre de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat Abdelouahab Nouri, du ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche Abdeslam Chelghoum, du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique Tahar Hadjar et



de la ministre déléguée auprès du ministre du Tourisme et de l'Artisanat Aïcha Tagabou. La liste reste ouverte puisqu'il n'est pas exclu que d'autres ministres emboîtent le pas à leurs pairs du gouvernement pour annoncer à leur tour leur candidature. Pour ce qui est du RND, trois ministres, comme l'a annoncé le porte-parole du parti, Sedik Chihab, ont affiché leur ambition de briguer un siège à l'APN. En effet, Abdessalam Bouchouareb, ministre de l'Industrie et des Mines, Mohamed Mebarki, ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, et Tayeb Zitouni, ministre des

Moudjahidine, seront de la course. Autant dire que jusqu'à présent c'est le tiers des membres du gouvernement qui est concerné par cette élection.

Face à ce qui semble être une véritable effervescence, les interrogations ne manquent pas. D'aucuns s'interrogent, en effet, sur les vraies motivations des ministres et sur les raisons qui les poussent à vouloir abandonner le gouvernement pour l'Assemblée. Selon nombre d'observateurs cette tendance s'explique par la peur de ne pas être reconduit dans le prochain gouvernement qui sera formé au lendemain des élections législatives du 4 mai.

Ces ministres candidats à l'APN craignent que le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, ne leur renouvelle pas sa confiance. Une confiance qui, il est vrai, s'est érodée au fil du temps. Selon certains analystes, l'incapacité de quelques ministres à se hisser au niveau de la confiance placée en eux est avérée. Leur incompétence dans la gestion de leurs secteurs respectifs aurait fini par convaincre le chef de l'État de les remplacer lors de la nomination du gouvernement post-électorale.

K. H.

PERMANENCE D'ALGER

Les membres de la HIISE installés

PAR INES AMROUDE

L'installation des membres de la permanence d'Alger de la Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIISE), a été entamée hier par Tayeb Lahlali, membre de la commission permanente de la HIISE, qui a par la même occasion désigné Idir Hassaine en tant que président de cette instance.

La permanence d'Alger, composée de 14 membres, magistrats et représentants de la société civile, sera chargée de la surveillance du processus électoral durant les législatives prévues pour le 4 mai prochain, notamment la révision des listes

électorales et assurer le respect de la loi par les candidats, surtout en ce qui concerne l'interdiction de l'utilisation des moyens de l'État durant le processus électoral et la révision des listes électorales pour s'assurer qu'aucun candidat interdit ne se présente.

Le président Bouteflika avait signé le 4 février le décret présidentiel portant convocation du corps électoral pour l'élection des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN), le jeudi 4 mai, annonçant par la même occasion le lancement de l'opération électorale pour le renouvellement des membres de la Chambre basse du Parlement.

Composée de 410 membres dont 205 magistrats et 205 compétences indépendantes choisies parmi la société civile, la Hiise a tenu sa première réunion le 22 janvier dernier. L'Instance "veille à la transparence et à la probité des élections présidentielles, législatives et locales et du référendum, depuis la convocation du corps électoral jusqu'à la proclamation des résultats provisoires du scrutin".

Elle dispose de larges attributions dont celle de demander au Parquet la réquisition de la force publique ou de le saisir de faits constatés susceptibles de revêtir un caractère pénal.

I. A.

CANDIDATS INDÉPENDANTS

A l'assaut des signatures d'électeurs

L'opération de dépôt des candidatures à l'élection législative du 4 mai prochain se poursuit. Outre les partis politiques, des candidats indépendants sont également intéressés par une participation à cet événement politique.

Pour pouvoir prendre part au prochain scrutin, un candidat indépendant doit collecter 250 signatures d'électeurs, conformément aux dispositions relatives à la collecte des signatures et des parrainages prévues dans la nouvelle loi électorale. Les électeurs qui acceptent de parrainer un

candidat indépendant doivent se présenter, personnellement, devant un officier public (un notaire ou un officier de justice) pour valider leur signature.

Parmi eux il y a Nacer Boudiaf, fils du président défunt Mohamed Boudiaf qui a décidé de se présenter aux prochaines élections législatives prévues le 4 mai prochain. "J'ai pris la décision de me présenter aux prochaines élections législatives avec Rachid Nekkaz en tant qu'indépendant. Je serai tête de liste à Alger avec d'autres jeunes. Lui se présentera à Paris", explique Nacer Boudiaf.

"J'ai acquis la conviction que le combat ne peut être mené en dehors du système mais à l'intérieur. Au moins, on peut avoir une tribune et poser les problèmes", explique notre interlocuteur qui vient de retirer le formulaire. Nacer Boudiaf n'est pas inquiet concernant la collecte des signatures exigée pour se présenter aux élections. Selon le nouveau code électoral, une liste indépendante doit être "appuyée d'au moins 200 signatures pour chaque siège à pourvoir parmi les électeurs de la circonscription électorale concernée".

R. N.

RND Seddik Chihab tête de liste à Alger

C'est Seddik Chihab, député sortant qui va conduire la liste du RND à Alger, selon une source bien informée. Il déposera sa candidature dans les prochaines heures, ajoute la même source.

Homme de confiance du secrétaire général du RND, Ahmed Ouyahia, Seddik Chihab a su tisser son réseau dans la capitale qui permettra au RND de réaliser un bon score à Alger où la bataille s'annonce très disputée.

CENTRE NATIONAL DU REGISTRE DU COMMERCE Le DG limogé

Le ministre du Commerce par intérim, Abdemadjid Tebboune, a décidé, de manière inattendue, de limoger le directeur général du Centre national du registre du commerce (CNRC), Mohamed Maouche, pour l'avoir... contredit. Abdemadjid Tebboune a fini par avoir raison du directeur général du Centre national du registre du commerce (CNRC). Le ministre du Commerce par intérim semble avoir, affirme-t-on de sources concordantes, été irrité au plus haut point par les déclarations publiques du patron du CNRC faisant état de chiffres prouvant que le système de registre de commerce électronique est opérationnel depuis 2015 et qu'une bonne partie des commerçants en disposent. Ceci a pris le contre-pied Tebboune qui avait fait une déclaration solennelle dans laquelle il s'est engagé à lancer le fameux système de registre de commerce électronique avant la fin du premier trimestre 2017.

CONSEIL DE LA NATION Installation des responsables des structures renouvelées

Le Conseil de la Nation tiendra aujourd'hui une séance plénière qui sera consacrée à l'installation des responsables de ses structures renouvelées récemment au niveau des groupes parlementaires, a indiqué hier un communiqué de la chambre haute du Parlement. La séance se tiendra à 9h30, a précisé la même source.

R. N.

MARCHÉS INFORMELS

44 nouveaux sites en 2016

Pas moins de 44 nouveaux marchés informels ont fait leur apparition en 2016 alors que 1.035 ont été éradiqués depuis le lancement de l'opération de lutte contre ces sites commerciaux illégaux en août 2012.

PAR RIAD EL HADI

C'est ce qu'indique un rapport du ministère du Commerce. Sur les 1.412 marchés informels qui existaient avant 2012, plus de 73 % ont été éradiqués en quatre ans, soit 1.035 sites illégaux, indique le même rapport qui souligne que parmi les 49.856 intervenants qui actuaient dans ces marchés, 21.239 commerçants ont été réinsérés dans le circuit commercial légal, soit 42 %.

Pour rappel, le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales avait lancé en août 2012, en collaboration avec le ministère du Commerce, une large opération d'éradication des marchés informels. En parallèle, de nombreuses mesures

destinées à la résorption de ce commerce illégal ont été prises dont la réalisation de centaines de projets de marchés de proximité et de marchés couverts.

Ainsi, une enveloppe de 12 milliards DA a été dédiée à la réalisation de 783 marchés de proximité relevant du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales.

Jusqu'à fin 2016, 635 marchés de proximité ont été réceptionnés mais dont 242 marchés affectés mais non opérationnels et 163 non encore affectés alors que 148 unités restent à réaliser.

Si des marchés sont restés non opérationnels, cela s'explique généralement par le refus d'intervenants de s'y installer du fait de l'exiguïté des locaux et de

l'éloignement de ces marchés des zones urbaines et commerciales.

Il s'agit aussi de la non affectation des locaux aux propriétaires par les APC, de l'abandon de locaux par les bénéficiaires, de non achèvement de l'aménagement extérieur (électricité et eau) et de l'inadéquation de la superficie du local avec certaines activités commerciales.

Concernant le projet de réalisation de marchés couverts par le ministère du Commerce, il prévoyait initialement la réalisation de 291 de ce type de marchés pour une enveloppe financière de 10 milliards DA.

"Ce projet a été mis en place pour, notamment, améliorer les circuits de distribution des produits de large consom-

mation et rapprocher les citoyens des centres d'approvisionnement en ces produits", souligne le rapport. Mais suite "au gel ou à l'annulation de projets d'équipements publics, le nombre de projets de réalisation des marchés couverts, au niveau national, est passé de 291 à 80 marchés", lit-on dans le rapport.

Jusqu'à fin 2016, le nombre de marchés couverts réceptionnés a été de 21 seulement : 11 à Mascara (dont 2 opérationnels), quatre (4) à Blida, trois (3) à Constantine, deux (2) à Nâama et une (1) à Bouira.

R. E.

LES INTEMPÉRIES FONT DES DÉGÂTS SUR LES AGRUMES

Des pertes considérables dans la Mitidja

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Les dernières intempéries ont occasionné des dégâts sur les vergers de la Mitidja. Les agriculteurs ont signalé que les quantités d'eau en plus de l'humidité ont ravagé leurs récoltes. C'est le branle-bas à la wilaya de Blida qui reste la plus grande région en termes de production d'agrumes. Elle compte en effet des milliers d'hectares de vergers dont presque la moitié a subi des dégâts suite aux dernières intempéries. La chambre agricole de la wilaya a enregistré ces dégâts selon ce qu'ont signalé les agriculteurs. Selon les premières estimations, près de 40 % des agrumes ont été détruits alors que l'humidité a fini par gangrener des champs entiers.

Des maladies ont également fait leur apparition selon un des responsables de la chambre agricole. Les plantations des agrumes dans cette région s'étendent jusqu'à la vallée du Chélif où domine la production des oranges et des citrons.

Le marché national en dépend d'ailleurs avec cette année un objectif de 4 millions de quintaux et plus de 6 millions de quintaux pour la prochaine saison de 2018.

Cet incident fâcheux risque de faire reculer la production, principalement la production d'oranges, une filière sauvée de la crise des années précédentes. D'autre part, il faut prendre en compte la récente disposition du gouvernement d'interdire l'importation des agrumes,

considérant qu'il faut encourager la production nationale qui une fois développée peut suffire largement. Rien que pour la wilaya d'Alger, les prévisions tablent sur 890.000 quintaux pour cette année, un indice rassurant après avoir constaté que le prix des oranges a connu une baisse relative et une abondance remarquable. Il faut ajouter que les vergers implantés en Oranie sont aussi en expansion avec une production record de la clémentine dans la région de Misserguine.

A l'Est, c'est la wilaya de Tarf qui rebondit avec une production d'oranges dont quelques exploitants ont commencé l'exportation. Toutefois, il faut que le gouvernement se penche d'abord sur

l'indemnisation des agriculteurs touchés par ces pertes afin de pallier ce revers.

Et d'entrevoir de nouvelles plantations dans d'autres surfaces agricoles utiles qui ne manquent pas à cet effet. Selon les services de la DSA de Blida, la plaine de la Mitidja peut devenir un excellent pôle pour la production nationale avec le nouveau plan d'intensification déjà mis en route. Les exploitants agricoles ont cette fois, reçu des garanties pour une aide concernant l'irrigation au goutte-à-goutte afin d'éviter le gaspillage d'eau. En plus, les aides financières pour les petites exploitations seront maintenues pour cette année, assure-t-on du côté du ministère de l'Agriculture.

F. A.

SALON "TALENTS ET EMPLOI"

Coup d'envoi de la 16^e édition demain

PAR RACIM NIDAL

La 16^e édition du salon "Talents et Emploi" se tiendra du 16 au 18 février au palais de la culture Moufdi-Zakaria à Alger et réunira plusieurs entreprises et secteurs confondus, a-t-on appris auprès des organisateurs.

Ce salon de trois jours constitue un "espace privilégié" de rencontres entre recruteurs et

demandeurs d'emplois et où des offres d'emplois et métiers divers seront proposés, offrant ainsi une précieuse opportunité de contacts entre demandeurs d'emplois et recruteurs.

Devenue une tradition, la participation des entreprises au salon "Talents et Emploi", leur permettra d'actualiser et élargir leurs bases de données "pour davantage d'effi-

cacité dans le recrutement des compétences", relève la même source.

"Sa régularité, la pertinence de ses ciblage, sa forte médiatisation font de ce rendez-vous, l'espace qui répond aux besoins, parfois urgents, des entreprises pour la réalisation de leurs objectifs stratégiques", selon les organisateurs.

Les entreprises présentes comptent ainsi

peser de tout leur poids, pour attirer les talents dans un marché marqué par "la concurrence, la mobilité et l'émergence de nouveaux métiers", souligne-t-on.

Des mises à jour régulières sont postées sur le site www.talents-emploi.com et la page facebook de l'évènement <https://www.facebook.com/talents.emploi>.

R. N.

NOUVELLE TARIFICATION SUR L'EAU

Signature d'un décret entre le ministère et les concessionnaires

Le ministère des Ressources en eau et les services concessionnaires de gestion de l'eau signeront demain mercredi un décret arrêtant le relèvement de la nouvelle tarification sur l'eau. C'est qu'a annoncé hier le ministre des Ressources en eau et de l'Environnement, Abdelkader Ouali, en marge de sa visite dans la wilaya de Tindouf. Ce décret va permettre au concessionnaire de décider de la modification de la tarification. Toutefois, M. Ouali a précisé que l'application de cette tarification n'est pas à l'ordre du jour. "Ce dossier est encore au stade de la réflexion", a-t-il précisé, rappelant que la future tarification est basée sur le principe, consommer plus payer plus.

R. N.

LUTTE ANTITERRORISTE

6 caches terroristes détruites à Boumerdès

Six casemates pour terroristes à Boumerdès et une mine de confection artisanale à Bordj-Bou-Arredj ont été détruites dimanche par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué hier le ministère de la Défense nationale (MDN), dans un communiqué.

"Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement combiné de l'Armée nationale populaire a détruit le 12 février 2017, à Boumerdès, six casemates pour terroristes, tandis qu'un autre

détachement a découvert et détruit une mine de confection artisanale à Bordj-Bou-Arredj", précise le MDN.

"Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des éléments de la Gendarmerie nationale et des gardes-frontières ont saisi à Tlemcen 130 kilogrammes de kif traité, tandis que des éléments des gardes-frontières de Béni Ounif, wilaya de Béchar ont saisi une autre quantité de 26,240 kilogrammes", ajoute la même source.

"D'autre part, des détachements de

l'ANP et des éléments de la Gendarmerie nationale ont arrêté, dans des opérations distinctes menées à Tlemcen, Béchar, Adrar, Djanet et In-Guezzam, 2 contrebandiers et 32 immigrants clandestins de différentes nationalités africaines et ont saisi aussi deux véhicules tout-terrain, 700 grammes de dynamite, 3 détecteurs de métaux, 5 groupes électrogènes, 2 marteaux piqueurs et 1 téléphone satellitaire", conclut le MDN.

R. N.

AVEC DES PARTENARIATS MULTISECTORIELS

Macron promet le renforcement des relations avec l'Algérie

Emmanuel Macron, candidat à la présidentielle 2017 en France, a indiqué hier à Alger que le renforcement des relations entre l'Algérie et la France devrait se faire à travers des partenariats multisectoriels.

PAR CHAHINE ASTOUATI

Le renforcement "de la relation entre l'Algérie et la France passe par une série de partenariats renforcés, un partenariat diplomatique et sécuritaire, académique, culturel, linguistique, éducatif et, également, par un partenariat économique", a-t-il déclaré à la presse à l'issue d'un entretien avec le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesselam Bouhouareb.

"Nous avons envisagé l'importance des dossiers relatifs aux énergies renouvelables, en particulier le solaire dans lequel beaucoup d'appels d'offres vont être passés, et également de la volonté qui est la nôtre de renforcer ce partenariat par les infrastructures et l'échange des talents", a-t-il poursuivi.

Il a aussi estimé que des pistes de coopération sont possibles dans les domaines des infrastructures et de la construction, de la logistique et de l'industrie agroalimentaire.

Macron a également eu un entretien avec le président du Forum des chefs d'entreprise (FCE), Ali Haddad, à l'issue duquel il a souligné à la presse que "la France et ses entreprises devraient contribuer à la diversification de l'économie algérienne". Evoquant le numérique, la candidat à la présidentielle française a relevé l'existence d'un partenariat "extrêmement vif en Algérie", deuxième marché francophone au monde après la France, avançant la possibilité de la création de "géants numériques" grâce à une coopération algéro-française.

Soutenant qu'une part importante de la coopération repose aussi sur l'énergie, Macron a considéré que "l'Algérie a la vocation et la possibilité d'être le premier fournisseur d'énergie solaire au monde". De surcroît, il a fait savoir que lors de sa rencontre avec Haddad, "les deux parties se sont entretenues sur la capacité à développer l'entrepreneuriat avec un environnement d'affaires stable et ouvert, con-

jugé à une mobilité géographique entre les deux pays qui permettra d'atteindre ces objectifs économiques".

Ce partenariat algéro-français, selon lui, "sera important à la fois pour l'Algérie en vue de diversifier son économie, et pour les entreprises françaises qui en profiteront pour développer leur vivacité".

Pour Macron, ce partenariat est également important "dans le cadre d'une stratégie africaine que les deux pays doivent partager", l'Algérie étant, a-t-il poursuivi, "le premier pays d'Afrique et celui qui a vocation à travailler avec l'ensemble des pays du continent à travers, notamment, la mise en place de la route transsaharienne et la stratégie du pays en terme d'infrastructures de transport et énergétiques".

A ce propos, Haddad a indiqué que le développement de ce partenariat gagnant-gagnant "doit absolument passer par l'axe Paris-Alger-Johannesburg, l'Afrique étant le marché de demain".



Emmanuel Macron.

"Les entreprises algériennes ont besoin du savoir-faire, de la technologie et de la formation françaises", a estimé le président du FCE.

C. A.

FRAPPÉE PAR LA CRISE

Alstom risque la fermeture

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Considérée comme l'un des fleurons industriels de l'Algérie, l'usine d'assemblage et de maintenance de tramways d'Annaba, appartenant à la Compagnie industrielle des transports algériens (Cital), a été contrainte de réduire fortement ses activités, après avoir été amputée de la fabrication de 53 atelages, résultat de la remise en cause de projets de lignes dans certaines agglomérations du pays.

Reçu hier, à l'émission l'Invité de la rédaction de la chaîne 3 de la Radio algérienne, le directeur du projet

Tramways et câbles de Cital, Brahim Bouchrit, signale que cette situation va entraîner une réduction de quelque 80 % de son chiffre d'affaires, estimé à l'origine à 17 milliards de dinars. Faute de nouveaux projets, Cital se contentera de faire de la maintenance des tramways en circulation. "Initialement, notre plan de charge était de 230 rames, mais il a été réduit à 160 rames après le gel des projets", précise le même responsable, qui mise sur la diversification pour faire face à la crise. Il se montre confiant et ne veut pas évoquer le "scénario catastrophe" d'une fermeture de l'usine en 2018. "On est en train

d'échafauder d'autres scénarios pour sauver l'usine", assure-t-il. "Cital est un outil très performant, nous ferons tout pour qu'il survive et qu'il se redéploie sur d'autres secteurs".

Alors que son carnet de commande commence à se vider, Cital s'est lancée dans une véritable course contre la montre pour se diversifier afin de "s'inscrire dans un domaine ferroviaire plus large et essayer d'obtenir des contrats à l'international", selon le même responsable. Il évoque une piste en Tunisie pour obtenir un marché, sans s'étaler.

Née, rappelle-t-il d'un partenariat entre

Ferrovial, l'entreprise du métro d'Alger et le groupe Alstom, Cital est une entreprise qui, au fil de ses activités est parvenue à atteindre un niveau d'intégration de 35 % au niveau de son usine d'assemblage et de maintenance de tramways d'Annaba, un site industriel qui emploie plus de 200 personnes spécialisées dans la conception de faisceaux électriques, de fabrication de vitres et de travaux de peinture, de carénages et d'afficheurs".

R. R.

NOUVELLE AÉROGARE D'ALGER

Une plaque d'échanges entre l'Europe et l'Afrique

PAR RANIA NAILI

Prévu pour servir de carrefour d'échanges entre l'Europe et le continent africain, la nouvelle aérogare d'Alger, d'une superficie de 20 hectares est prévu, une fois achevé, de gérer un flux de quelque 11 millions de voyageurs/an. Cette infrastructure disposera de 120 points d'enregistrement de passagers, de 84 guichets de contrôle et de 9 tapis roulant permettant d'acheminer 1.800 bagages par heure

Equipée d'un parking pouvant accueillir 4.500 véhicules et d'un hôtel 5 étoiles, elle sera reliée au métro et au réseau ferroviaire national.

Les nouveaux aménagements réalisés au niveau des pistes d'atterrissage vont lui permettre, par ailleurs, d'accueillir les plus gros porteurs en activité dans le monde, à l'exemple de l'Airbus A380.

Le ministre des Transports, Boudjema Talai, qui y a effectué une visite s'est déclaré "très satisfait" de l'avancement des travaux, dont il a relevé qu'ils "se déroulent en conformité avec le planning initialement retenu", annonçant qu'il "entrera en exploitation vers la fin de 2018".

Le train assurant une liaison régulière avec le nouvel aéroport sera opérée-

tionnel dès le mois de juillet de la même année, alors que la ligne de métro n'y sera connectée qu'à partir de l'année 2020. A noter que le coût global de ce méga projet est estimé à 74 milliards de dinars, dont 45 milliards seront financés par l'Entreprise de gestion des aéroports et les 39 milliards restants par le Trésor public.

R. N.

NOUVEAU P.-DG D'AIR ALGÉRIE

Une AG aujourd'hui pour le nommer

Le conseil d'administration d'Air Algérie a convoqué l'assemblée générale pour aujourd'hui à 10 h afin de désigner un nouveau P.-dg à la tête de l'entreprise, a-t-on appris de source sûre.

C'est un cadre supérieur de la compagnie nationale aérienne qui succédera à Mohamed Abdou Bouderbala qui a occupé le poste de P.-dg durant un an et demi, selon la même source.

R. N.

LAMAMRA À BRUXELLES :

"Les médiations de l'Algérie sont recherchées"

La diplomatie algérienne, qui accumule une expérience considérable en matière de médiation, identifie son action à "des principes, à des idéaux et non pas à des agendas nationaux étroits", a affirmé hier à Bruxelles, Ramtane Lamamra.

La diplomatie algérienne "a accumulé une expérience considérable", a déclaré à l'APS le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale sur la médiation, assurant que cette diplomatie "crédible et réaliste, agit sereinement et identifie souvent son action à des principes, à des idéaux et non pas à des agendas nationaux étroits".

Soulignant que le pays accumule "55 ans d'expérience" en matière de médiation, il a indiqué que "les médiations de l'Algérie sont recherchées et sont souvent couronnées de succès", citant celles ayant conduit à l'"indépendance d'anciennes colonies, à sauver de précieuses vies humaines après un détournement d'avion ou encore d'autres médiations menées dans des situations autrement plus compliquées comme dans le cadre des otages de l'ambassade américaine à Téhéran dont la solution apportée, a-t-il poursuivi, impliquait des ressources considérables d'imagination et de créativité".

R. N.

PUBLICITÉ

Grine annonce des textes réglementaires

En même temps que toutes les radios du monde, la Radio algérienne célèbre avant-hier la Journée mondiale de la Radio.

PAR IDIR AMMOUR

Une journée marquée par une série d'activités à travers les radios nationales et locales pour célébrer la radio en tant que média ainsi que son rôle essentiel dans l'accès à l'information et la liberté d'expression. Pour cette année, la radio locale de Tissemsilt a été le centre d'intérêt durant cette manifestation radiophonique pour se mettre sous les projecteurs en présence du ministre de la Communication, Hamid Grine. La maison de la culture Mouloud-Kacem-Nait-Belkacem de Tissemsilt a été le point de chute de ce rendez-vous marqué par l'organisation d'une journée portes-ouvertes. Le programme comprenait des interventions en direct de citoyens à travers le slogan "Vous et la radio", en plus d'une exposition sur le développement et les évolutions survenus et vécus par la Radio algérienne et les étapes les plus importantes dans le parcours de cette dernière en plus d'une présentation particulière sur les réalisations et le travail à saluer fourni par la radio locale de Tissemsilt. Par la même occasion, il était également programmé, en collaboration avec la direction de la santé de la wilaya, une opération de collecte de sang et une autre opération en collaboration avec les



Hamid Grine.

services de sécurité afin d'inculquer la culture de la circulation routière chez les enfants. Profitant de la présence du ministre de la Communication, la radio a saisi cette occasion pour accueillir l'*Invité de la rédaction*. S'exprimant à l'émission de Radio Tissemsilt, Hamid Grine, appelle les médias à faire preuve de "professionnalisme", en incitant les citoyens à aller voter lors des prochaines élections législatives. Le ministre de la Communication

estime que le succès de la prochaine échéance du 4 mai 2017 demande les efforts des partis, de l'Administration et des médias pour en faire une plateforme du développement du pays. Il a rappelé que son département agit, depuis 2014, pour moderniser les médias, notamment la Radio algérienne, dont il déclare qu'elle a "réalisé des acquis lui permettant de se hisser en bonne place parmi les autres radios dans le monde".

Sur un autre volet, le ministre a affirmé que "la création de chaînes de radio privées n'est pas à l'ordre du jour". Aucune chaîne de radio privée ne verra le jour de sitôt tant que le dossier des chaînes de télévision privées n'est pas encore clos. Aucun statut n'est prévu dans ce sens. Mais il a précisé que l'octroi des agréments définitifs aux chaînes de télévision privées se fera après les élections législatives et ce, dans le cadre des missions dévolues à l'Autorité de régulation de l'audio-visuel (Arav). Sur un autre registre, le ministre n'a pas ménagé les agences de communication et de publicité qu'il accuse de manque de professionnalisme, estimant que 95 % de ces agences activant à l'échelle nationale n'ont "aucune relation avec la communication, le marketing et encore moins avec la publicité. Nous sommes face à un secteur marqué par l'anarchie", a déclaré le ministre, rappelant que son département s'attelle, depuis une année et demi, à organiser le secteur avec des spécialistes. Il a précisé que "les projets de textes réglementaires concernant la publicité sont prêts et seront soumis au prochain Parlement".

I. A.

GESTION ET MAÎTRISE DES RISQUES

Le niveau de la Protection civile algérienne salué

Le ministre malien de la Sécurité et de la Protection civile, le général de brigade, Salif Traoré, a salué "le niveau de technicité remarquable" de la Protection civile algérienne, dans la gestion et la maîtrise des risques.

M. Traoré s'est dit "émerveillé par le haut niveau de technicité atteint par la Protection civile algérienne en termes de maîtrise des technologies de dernière génération", à l'issue de sa visite, lundi à l'unité nationale d'instruction et d'intervention de la direction générale de la Protection civile, située à Dar-El-Beïda (Alger), précise un communiqué de cette institution.

Il a, par la même occasion, salué "l'expérience" de l'institution algérienne dans les interventions à l'étranger à la suite de catastrophes majeures, laquelle, a-t-il dit, lui a valu de devenir "un modèle aux niveaux régional et international".

Lors de sa rencontre avec le directeur général de la Protection civile, le colonel Mustapha el Habiri ainsi que des représentants du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, M. Traoré a également salué "le rôle de cette institution dans le renforcement de la coopération entre les institutions des deux pays, en matière de formation dans le domaine de la gestion des risques courants et

majeurs". Lors de sa visite à cette unité, le ministre malien a assisté à un exposé sur les missions et l'organisation de la DGPC ainsi que les différentes étapes qui ont "jalonné le parcours de la protection civile algérienne en matière de formation de ressources humaines, de modernisation, d'action de proximité, de sensibilisation et d'utilisation des moyens technologiques dans la maîtrise des risques, à l'exemple de l'imagerie satellites", ajouta-t-on.

L'hôte de l'Algérie a également pris connaissance des différentes étapes de la coopération et du partenariat entre la Protection civile algérienne et ses homo-

logues de par le monde, notamment après la signature de l'accord de coopération avec l'Organe de Protection civile européen.

Le responsable malien a enfin précisé que sa visite en Algérie visait "à renforcer les domaines de coopération entre les institutions des deux pays et à bénéficier de l'expertise algérienne en la matière", a ajouté le communiqué. De son côté, le colonel Mustapha el Habiri a souligné "la disponibilité" de la Protection civile algérienne pour la formation des officiers de son homologue malienne, dans les différentes spécialités.

R. N.

FORMATION ET GESTION DANS LE SECTEUR DU TOURISME

Nouri appelle l'OMT à accompagner l'Algérie

PAR RAYAN NASSIM

Le ministre de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, Abdelouahab Nouri, a appelé lundi l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) à accompagner l'Algérie en matière de formation afin de renforcer les capacités de qualification et de gestion dans le secteur du tourisme.

Dans une déclaration en marge de sa rencontre avec le secrétaire général de l'OMT, Taleb Rifai, le ministre a souligné l'impératif "de tirer profit de l'expérience de cette organisation dans le domaine de la formation et de la qualification afin de pouvoir proposer une destination touristique d'excellence" d'autant plus que, a-t-il dit, l'Algérie "a retrouvé sécurité et stabilité au cours des dernières années". Il a appelé

dans ce sens à "contribuer à la promotion du tourisme en Algérie pour attirer les touristes étrangers".

Rappelant "l'importance qu'accorde le gouvernement au secteur du tourisme au vu des atouts importants qu'il recèle, des atouts à exploiter pour la promotion du tourisme", le ministre a souligné par la même occasion "les projets touristiques en cours de réalisation qui nécessitent une main d'œuvre qualifiée pour gérer ce genre d'établissements".

Par ailleurs, le premier responsable du secteur du Tourisme a mis en avant l'importance pour l'Algérie d'accueillir une rencontre régionale pour renforcer les capacités statistiques des pays du nord et de l'ouest de l'Afrique, afin d'"aboutir à un programme

ambitieux bénéfique pour les pays concernés". De son côté, M. Rifai a souligné "la détermination de l'OMT à accompagner l'Algérie dans son processus de développement, notamment en matière de tourisme, et la ferme volonté de l'Algérie à aller de l'avant après avoir retrouvé sécurité et stabilité grâce à la direction éclairée du président de la République, Abdelaziz Bouteflika".

Il a indiqué que sa rencontre avec le ministre du Tourisme a permis de "convenir d'un programme ambitieux en matière de formation et de qualification qui puisse fournir une main d'œuvre qualifiée capable de gérer les établissements touristiques".

R. N.

ASSURANCES-VÉHICULES

Vers l'indemnisation directe des victimes d'accidents

Les compagnies d'assurances innovent en facilitant l'indemnisation et le remboursement des clients victimes de sinistres à travers un système plus fiable, simple et rapide.



L'Union algérienne des sociétés d'assurance et de réassurance (UAR) est sur le point de finaliser une convention permettant l'indemnisation directe des sinistres des accidents de voitures, a indiqué son président, Brahim Djamel Kessali. "Nous travaillons actuellement sur la mise en place d'une nouvelle convention appelée Indemnisation directe des assurés (IDA) qui devrait permettre aux assurés contre les dommages et collisions de véhicules d'être indemnisés systématiquement sans que leur cas ne soit l'objet de recours. La signature de la convention entre les compagnies d'assurance devrait se faire avant la fin 2017", a affirmé M. Kessali au forum d'El Moudjahid consacré au secteur des assurances.

Soulignant que les assurés sous la formule - tous risques - sont systématiquement remboursés au niveau de leurs agences, M. Kessali, qui est également P-dg de la Compagnie algérienne d'assurance et de réassurance (CAAR), a précisé qu'avec "ce nouvel instrument, les compagnies d'assurance pourront directement indemniser leurs clients avant de procéder à une télé-compensation afin d'assainir entre elles les dossiers de remboursement". Avec ce futur dispositif, a-t-il poursuivi, "il n'y aura plus de recours, tandis que le client sera remboursé au niveau de son agence d'assurance que ce soit pour la partie dommages ou pour la partie responsabilité civile". S'agissant de

l'opération d'assainissement des recours cumulés depuis 2010, M. Kessali a avancé que "grâce à la convention d'assainissement des recours au coût moyen, 78.000 dossiers ont été assainis à fin 2015 pour un montant global de remboursement de plus de 3 milliards DA", soulignant qu'il s'agit des "dossiers datant des années 2010, 2011 et 2012". Quant aux dossiers de 2013, 2014 et 2015, ils sont en cours de traitement grâce à la convention inter-entreprises de règlement des sinistres automobiles matériels, ayant permis la réduction à moins de 45 jours des délais de remboursement des sinistres inférieurs à 150.000 DA, et à moins de 60 jours des sinistres supérieurs à ce montant. "Tous ces dossiers devraient être réglés avant d'entamer la phase de remboursement systématique et immédiat des assurés-dommages et collisions en laissant l'assainissement des dossiers se faire à posteriori entre les assureurs eux-mêmes grâce à l'indemnisation directe", a-t-il promis.

Montant des sinistres en 2015 : 71 milliards DA

En 2015, le montant global des règlements de sinistres a atteint 71 milliards DA dont 47 milliards DA pour la seule branche automobile. M. Kessali précise que "les compagnies d'assurances enregistrent annuellement plus d'un (1) million

de déclarations de sinistres en raison de l'augmentation continue des accidents de la route". A ce titre, il a révélé que "l'étude d'un projet pour la création d'une plateforme informatisée des sinistres déclarés est en cours de réalisation, ainsi que la mise en place d'un fichier national des conducteurs, permettant de faciliter d'abord le traitement des dossiers des sinistres, ainsi que le recensement des conducteurs récidivistes en matière de sinistres". Abordant la situation financière des compagnies d'assurance, M. Kessali a fait état "d'un recul de bénéfice mais qui n'est pas d'une grande incidence sur la santé financière des compagnies d'assurance, précisant que la marge de solvabilité des compagnies d'assurances, soit la capacité d'un assureur de faire face à ses engagements à l'égard de ses assurés, avoisine les 144 %, alors que la loi exige un taux minimal de 15 %".

"En termes de montant, cette augmentation est très faible, car elle ne devrait pas dépasser les 100 DA pour chaque assurance. En plus, l'augmentation des 20 % devrait s'étaler sur 2 ans, soit à raison de 5 % chaque semestre donc, elle ne sera pas d'un grand impact sur les prix des assurances", selon lui.

Par ailleurs, depuis son instauration en 2004, l'assurance catastrophe naturelle (Cat-Naat) n'a drainé que 700.000

souscripteurs avec un chiffre d'affaires global de 15 milliards DA (en 10 ans) jusqu'à fin 2015, un montant jugé "très faible" par M. Kessali par rapport aux 10 millions d'unités (logements, locaux, usines...) recensées sur le territoire national. Avanciant les explications d'une étude, il a expliqué le manque d'engouement pour cette branche au "manque d'information et à des raisons économiques".

Quant à l'assurance-vie, cette branche est en croissance permanente selon le même responsable qui a relevé que son chiffre d'affaires a dépassé les 10 milliards DA à fin 2015 contre 8 milliards DA en 2014 (+20 %).

En 2015, la contribution du secteur des assurances au PIB était de 0,73 %, un taux en progression et dominé par les assureurs publics à hauteur de 75 %, a avancé en marge de la conférence Youcef Benmicia, membre de l'UAR.

Par ailleurs, l'UAR compte organiser régulièrement à partir de 2017 une conférence internationale sur le secteur des assurances et de la réassurance dont la première édition devrait avoir lieu à Alger avant la fin de l'année.

R. E.

DÉVELOPPEMENT DURABLE À IN-SALAH Formation en apiculture pour 44 agriculteurs

Première du genre dans la région, cette session de formation, qu'abrite le Centre de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA-2) du quartier Branis à In-Salah, "intervient en application d'un programme de formation, destiné aux agriculteurs et cadres du secteur, pour améliorer leurs connaissances professionnelles sur différentes filières agricoles", a précisé le directeur délégué Boudjamâa Charouine.

Encadrée par le spécialiste dans les métiers de l'apiculture et la richesse animale Omar Grinat de la région de Guerara (wilaya de Ghardaïa), cette session de formation, à laquelle ces stagiaires vont bénéficier, également "d'une phase pratique au niveau d'une exploitation agricole, à pour objectif d'améliorer leur savoir-faire dans ce domaine", a-t-il ajouté. Elle est appelée aussi à contribuer à la promotion de la pratique de cette filière agricole, tout en "encourageant la concurrence entre les apiculteurs locaux dans le but d'augmenter la production du miel et des produits mellifères", a-t-il fait savoir.

Organisée en coordination avec l'association locale Tidikelt qui s'intéresse à la promotion des activités agricoles, cette initiative qui s'étalera sur deux jours, offrira, en outre une occasion pour mettre en exergue les techniques liées à la fabrication de différents types de la ruche et les maladies des abeilles.

R. E.

COOPÉRATION ALGÉRIE-UE

Appui au secteur de la pêche et de l'aquaculture

Un programme de l'Union européenne d'appui au secteur de la pêche et de l'aquaculture a été officiellement lancé dans le cadre du programme européen d'appui à la diversification de l'économie Divico2 lancé officiellement à Alger.

Financé par l'UE à hauteur de 15 millions d'euros, ce programme d'appui vise le développement durable du secteur de la pêche et de l'aquaculture et l'amélioration de ses performances pour qu'il puisse contribuer à la stratégie de diversification de l'économie nationale, a indiqué John O'Rourke, ambassadeur et chef de la délégation de l'Union européenne en Algérie lors d'un séminaire de présentation de ce projet. M. O'Rourke considère que la diversification de l'économie "est incontournable puisqu'elle est étroitement liée à la problématique de l'emploi et du développement du secteur privé".

Il s'agit, selon lui, de "promouvoir un secteur de l'économie autre que celui des hydrocarbures et d'assurer aussi que le rôle de l'Etat facilite l'émergence d'un secteur privé dynamique et compétitif", a-t-il ajouté.

S'étalant sur deux ans (2017-2018), ce

programme d'appui propose d'encourager les initiatives locales dans trois wilayas pilotes (Aïn-Témouchent, Sétif et Skikda).

Divico2 vient accompagner la mise en œuvre du plan Aqua-pêche qui vise à augmenter la contribution des activités de la pêche et de l'aquaculture à la diversification de l'économie nationale, a indiqué le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdessalam Chelghoum, dans son allocution lue par le secrétaire général au ministère, Kamel Chadi. Il est attendu de ce programme le renforcement des capacités d'encadrement et de gestion des institutions publiques, la promotion et la valorisation des filières par l'accompagnement de la gestion durable de la ressource, l'amélioration de la qualité des produits ainsi que la distribution et la commercialisation et le renforcement des capacités des organisations professionnelles. M. Chelghoum a souligné que "le secteur de la pêche et d'aquaculture disposant d'atouts indéniables, mais ses performances ne sont pas à la hauteur de ces atouts".

L'Algérie vise à doubler sa production de

poisson pour atteindre 200.000 tonnes/an, et ce, grâce à l'aquaculture dont la production ne dépasse pas 5.000 tonnes/an actuellement.

Le secteur de la pêche doit ainsi tirer profit de l'expérience européenne ainsi que celle des autres partenaires intervenant dans l'exécution de ce programme, pour s'inscrire dans les objectifs du développement durable (ODD) fixés à l'horizon 2030. Le directeur de la pêche au ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Taha Hamouche, a considéré que "l'assistance de l'UE permettra d'améliorer l'approche dans la réalisation du programme du gouvernement visant l'augmentation de la production nationale via des assistances techniques et des formations".

Parmi les actions d'appui technique identifiées figurent notamment l'élaboration des statistiques de pêche et l'évaluation des pêcheries. Il s'agit aussi de l'aquaculture marine, continentale et saharienne, de la sécurité sanitaire et l'hygiène des produits halieutiques et de la commercialisation des produits de la pêche et de l'aquaculture.

R. E.

EL-BAYADH

Extension des superficies dédiées à la culture de la pomme de terre

La culture de la pomme de terre, dans la wilaya d'El-Bayadh, qui suscite de plus en plus l'intérêt des agriculteurs, enregistre actuellement une extension des superficies qui lui sont dédiées et une hausse des niveaux de production, a-t-on appris mardi auprès de la direction locale des services agricoles.

Les superficies réservées à ce genre culturel sont passées l'an dernier à 945 hectares, plus du double des 455 ha exploités en 2015, une tendance haussière favorisée par les résultats probants obtenus dans cette wilaya.

La production a atteint plus de 423.000 quintaux en 2016, dont 289.100 qx de pomme de terre d'arrière saison, bien plus que les 241.900 qx récoltés en 2015.

Cette filière de la pomme de terre a le vent en poupe, conforté par un rendement à l'hectare oscillant entre 270 et 320 qx, un indicateur lui augurant un avenir "prometteur", ainsi que par une extension des superficies qui lui sont réservées, notamment dans le cadre de la concession agricole.

Les zones d'Oum-Djerabie et Sidi-Ahmed Belabbès dans la commune de Boualem, ainsi que les communes de Tismouline, El-Meharra et Brezina, sont les principales régions productrices de pomme de terre dans la wilaya d'El-Bayadh, des extensions de superficies consacrées à cette culture sont également dans d'autres communes.

MÉDEA

L'ancien noyau urbain de la ville de Médéa classé secteur sauvegardé

L'ancien noyau urbain de la ville de Médéa, qui renferme des constructions datant des époques romaine et ottomane, a été classé récemment en secteur sauvegardé par la commission nationale des biens culturels, a appris l'APS auprès du directeur local de la culture, Omar Reghal.

Selon ce responsable, "l'entame de l'étude d'élaboration du plan de sauvegarde de ce noyau urbain, que les anciens lui ont attribué le qualificatif de Sor'a (le nombril), interviendra, aussitôt, la décision de classification publiée au Journal officiel, ajoutant que les fonds nécessaires à la réalisation de cette étude ont été déjà débouqués par la tutelle".

Des "travaux d'analyses des différents styles architecturaux qui composent ce site et de récolte de données historiques et documentaires inhérentes à ce noyau ont été réalisés, en prévision de cette étude", a fait observer, pour sa part, le chef de service patrimoniale au niveau de cette direction, Ahmed Merbouche.

Une fois le Plan permanent de sauvegarde et de préservation (PPSP) élaboré, les premières actions devraient porter, d'après ce chef de service, sur des travaux de réfection ou de confortement d'urgence des édifices qui ont une valeur historique, précisant que la réhabilitation des façades des habitations, situées à l'intérieur de ce périmètre urbain, interviendra en même temps que ces actions, dans un souci d'efficacité et d'harmonisation des actions projetées.

APS

ADRAR, DÉSENCLAVEMENT DES ZONES RECLUÉES

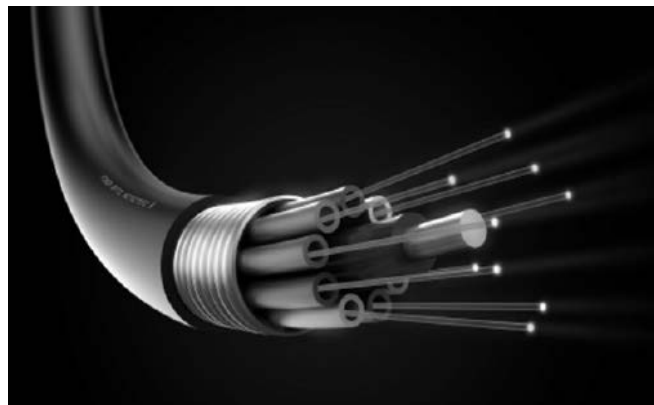
La fibre optique arrive !

Le projet de la fibre optique pour la wilaya d'Adrar revêt une grande importance, eu égard à son impact sur le désenclavement des zones reculées et l'amélioration des prestations des télécommunications dans la région.

PAR BOUZIANE MEHDI

Inscrit au titre de la modernisation des prestations des télécommunications, la ligne de fibre optique, réalisée parallèlement au projet de la route reliant les wilayas d'Adrar et de Tindouf, constituera le socle d'un réseau de télécommunications moderne, susceptible de contribuer à l'émergence de centres de vie et la création de services le long du tracé de ces projets de route et de fibre optique. En effet le projet de la fibre optique, actuellement en cours de réalisation entre les wilayas d'Adrar et de Tindouf, via la région de Chenachène, constitue un des grands défis du secteur des télécommunications dans le sud du pays. C'est ce qu'a affirmé à l'APS le Président-directeur général d'Algérie Télécom.

S'exprimant en marge de l'inspection du point de départ de la liaison de fibre optique, longue de près de 700 km, Tayeb Kebbal a indiqué que "ce projet revêt une grande importance, eu égard à son impact sur le désenclavement des zones reculées et l'amélioration des prestations des



télécommunications dans la région". Le P.-dg d'Algérie Télécom a appelé, à cette occasion, à "davantage d'efforts des différentes parties engagées dans ce projet pour le livrer dans les délais impartis".

Cette visite a été une occasion pour M. Kebbal de lancer une bibliothèque numérique "Noun-Book" au niveau de l'école primaire Mohamed-Laïd-El-Khalifa, dans la commune de Tissabit, qui a bénéficié d'ordinateurs portables dans le cadre d'une opération pilote qui devrait être généralisée à d'autres établissements scolaires dans la wilaya d'Adrar.

M. Kebbal a appelé à "hâter l'opération de raccordement des établissements scolaires à l'Internet". Il a également fait part du recours à "l'exploitation du réseau internet 4G pour relier les établissements scolaires situés dans les régions enclavées, accroître le débit de ce service et

prendre en charge la formation des gestionnaires des bibliothèques virtuelles".

Dans la commune de Tissabit, M. Kebbal a procédé à l'inauguration du centre multiservices disposant de 32 raccordements et s'est enquis du projet de réalisation d'un espace de réception, occupant une surface de 240 m², ainsi que d'une antenne dotée d'un faisceau en fibre optique assurant la liaison de certaines régions à l'intérieur et hors-wilaya. Le P.-dg d'Algérie Télécom a également pris connaissance, à la faveur d'un exposé présenté au niveau de l'agence commerciale d'Adrar, sur les activités de cette structure, liées notamment aux prestations téléphoniques, d'Internet et au réseau des abonnés. Le secteur des télécommunications de la wilaya d'Adrar assure un taux de couverture à l'Internet fixe de 66 %, contre 48 % à la 4G. **B. M.**

BISKRA, ÉDUCATION NATIONALE

Atelier national sur la remédiation pédagogique

Les participants à l'atelier national sur la remédiation pédagogique (diagnostic et solutions pratiques), organisé à Biskra, ont affirmé dimanche que la prise en charge des difficultés d'apprentissage et la formation sont en mesure d'améliorer les performances scolaires, réduire les taux d'échec et de déperdition scolaire et parvenir à une école de qualité.

Pour Dr Farid Benramadhane, président de l'atelier, la prise en charge des difficultés d'apprentissage passe, entre autres, par l'établissement d'un "livret de suivi" comportant notamment les erreurs répétées commises par l'élève.

Ce livret n'est pas un moyen d'évaluation mais un "outil pédagogique de suivi de l'évolution de l'apprentissage pour apprendre à l'élève à remédier avec succès à ses erreurs".

La réadaptation des comportements pédagogiques de l'enseignant et de l'élève entraîne à court et moyen termes des répercussions positives sur l'apprentissage, atténue les taux d'échec et de déperdition scolaire et contribue également au traitement de la violence en milieu scolaire, a ajouté

Benramdhane qui occupe aussi le poste d'inspecteur général de la pédagogie au ministère de l'Éducation nationale. Pour cet intervenant, le ministère a lancé une enquête nationale d'analyse de la production des élèves lors des épreuves nationales de fin de palier primaire et moyen de l'année scolaire 2015/2016. Confiée à des experts et inspecteurs, l'enquête a ciblé 10 wilayas et a permis d'établir une base de données portant sur 646.000 erreurs dans les apprentissages de base de la langue arabe, des mathématiques et des langues étrangères. "Dans le processus de remédiation scolaire, l'analyse de l'erreur ne vise pas à punir ni à constater l'échec mais à repérer une difficulté d'apprentissage pour la traiter et la corriger", a ajouté M. Benramdhane. De son côté, Dr Boumediene Benmoussat, directeur du laboratoire des études linguistiques à l'université de Tlemcen, le "diagnostic des erreurs dans le produit de l'apprenant et leur analyse constitue une phase primordiale dans la perspective d'y remédier".

Pour sa part, l'inspecteur général du

ministère de l'Éducation nationale, Messagueur Nedjadi, a rappelé "les démarches engagées par le ministère pour parvenir à une école de qualité, dont la programmation de rencontres régionales avec des laboratoires spécialisés en langue arabe, l'élaboration d'un programme de didactique des mathématiques pour le primaire ainsi que pour les langues étrangères". Le même cadre a indiqué que des projets de formation seront engagés au profit des inspecteurs qui assureront à leur tour la formation des enseignants en plus de l'organisation de cycles de formation sur l'élaboration des sujets des épreuves pour la 5^e année primaire, la 4^e année moyenne et la 3^e année secondaire, des rencontres sur la pédagogie d'assimilation des élèves à besoins spécifiques et les difficultés scolaires des élèves sont également projetées. Lors de sa visite de travail et d'inspection effectuée samedi dans cette wilaya, le ministre de l'Éducation nationale avait présidé samedi au CEM Bachir-Benaceur de la ville de Biskra l'ouverture des travaux de cet atelier.

APS

OUARGLA, UNIVERSITÉ KASDI-MERBAH

Un "workshop" sur l'agriculture saharienne



La "situation de l'oléiculture en zones arides, réalités et perspectives, sera le thème du 6^e workshop sur l'agriculture saharienne", prévu le 14 mars prochain à l'université Kasdi-Merbah de Ouargla (UKMO), a appris l'APS auprès des organisateurs.

PAR BOUZIANE MEHDI

Organisée par le département des sciences agronomiques relevant de la faculté des sciences de la nature et de la vie de l'université Kasdi-Merbah d'Ouargla, la rencontre sur l'agriculture saharienne s'articulera autour de quatre thèmes principaux : "La situation de l'oléiculture dans les zones sahariennes", "Les variétés d'olives cultivées dans ces zones", "Les techniques culturales et la protection phytosanitaire" et "La valorisation et la transformation des olives". La situation de l'oléiculture

en zones arides, réalités et perspectives, sera donc le thème du 6^e workshop sur l'agriculture saharienne, prévu le 14 mars prochain à l'université Kasdi-Merbah d'Ouargla (UKMO). Cette rencontre, qui sera animée par une pléiade d'enseignants-chercheurs ainsi que de professionnels, avec le concours de différents partenaires, a pour objectif de faire un état des lieux sur la situation actuelle et les perspectives de développement de l'oléiculture dans les zones sahariennes. Elle vise aussi à définir les potentialités de production que recèlent ces zones et à identifier l'ensemble des contraintes agronomiques, économiques, logistiques, institutionnelles et sociales qui influent négativement sur le développement de la filière oléicole qui a enregistré, ces dernières années, une dynamique remarquable, dans plusieurs régions du sud du pays. La rencontre offrira également l'occasion d'échanger les expériences et transmettre le savoir-faire dans ce domaine, dans le but de booster la pratique de cette filière par l'amélioration

de ses techniques sur la base d'une connaissance scientifique adaptée aux zones arides caractérisées et leurs spécificités naturelles, dont la salinité du sol et un climat sec et le moins pluvieux.

La valorisation des produits issus de cette culture, à travers la création de projets spécialisés dans le conditionnement et la transformation des olives, en plus de l'étude d'impact socioéconomique du développement de la filière oléicole en zones arides, notamment en matière de création d'emplois, sont d'autres objectifs ciblés par ce regroupement scientifiques.

La relance de cette filière stratégique, dans les régions sahariennes où les superficies oléicoles ont enregistré une extension significative, à l'instar des wilayas de Béchar, El-Oued, Ghardaïa, Laghouat, Tindouf et Ouargla, nécessite la mise en place d'une stratégie d'avenir, à long terme, qui permettra d'assurer un développement durable de la filière dans ces zones.

B. M.

NAËMA, RENTRÉE DE LA FORMATION ET DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS

1.720 nouvelles places pédagogiques

Pas moins de 1.720 nouvelles places pédagogiques sont offertes par le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels, dans la wilaya de Naâma, en prévision de la prochaine rentrée (session de février 2017), a-t-on appris mercredi auprès des responsables locaux du secteur. Elles sont réparties sur la formation résidentielle (605 places), l'apprentissage (503), la formation de la femme au foyer (235) et des pensionnaires des établissements pénitentiaires (120), ainsi que les cours du soir (65), la formation par conventions (60) et la formation passerelle (25).

Il s'agit aussi de 95 autres places de formation qualifiante retenues en faveur de professionnels, fonctionnaires et porteurs de projets surtout

dans certaines filières agricoles, selon la même source. Pour la nouvelle session, le secteur accueillera dans la wilaya de Naâma plus de 4.300 stagiaires inscrits dans 71 spécialités et 15 filières de la formation professionnelle.

Pour satisfaire la demande du marché de l'emploi en main d'œuvre qualifiée, cette session verra l'ouverture de plusieurs spécialités liées notamment aux secteurs de l'agriculture et des travaux publics, tandis qu'un léger recul est enregistré dans les spécialités relatives aux domaines de l'administration et de la gestion.

Parmi les nouvelles spécialités, figurent le dessin en génie-civil, la réhabilitation des routes et l'élevage de bétail (ovins et caprins). Le secteur

s'est renforcé par de nouveaux équipements afin d'améliorer les techniques d'enseignement pédagogique et d'apprentissage dans certaines spécialités, notamment dans les domaines de l'agriculture, du tourisme et de l'hôtellerie.

L'on compte actuellement dans la wilaya de Naâma 11 centres de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA), 2 annexes en milieu rural, et un Institut national spécialisé de la formation professionnelle (INSFP), encadrés par 115 enseignants.

Les travaux sont en cours pour la réalisation d'un nouveau CFPA dans la daïra d'Asla d'une capacité de 200 places.

APS

OUARGLA,

23 puits pastoraux équipés de kits solaires

Une opération d'équipement de 23 puits pastoraux en kits d'énergie solaire a été effectuée dans la wilaya d'Ouargla, a-t-on appris mercredi auprès de la Conservation locale des forêts.

L'opération d'installation de kits solaires pour le pompage de l'eau, a ciblé des zones enclavées dépourvues de réseau d'alimentation en énergie électrique, sur le territoire de la wilaya déléguée de Touggourt, ainsi que des communes de Rouissat, Hassi-Messaoud, n'Goussa, Ouargla et El-Borma.

Première du genre, cette opération, inscrite dans le cadre du programme de généralisation des énergies renouvelables, vise l'amélioration des conditions de vie en zones rurales et reculées, notamment les populations nomades, à travers la mobilisation de l'eau nécessaire à la consommation et à l'abreuvement du cheptel sans avoir à effectuer de longs déplacements en quête de points d'eau. Le même responsable a fait part aussi de l'équipement en cours de 43 puits pastoraux en kits solaires, dans différentes régions de la wilaya d'Ouargla. Une opération d'équipement de puits pastoraux en kits solaires avait déjà été menée dans les régions de la wilaya de Feidjet El-Baguel et avaient donné des résultats "probants", incitant les responsables concernés à l'élargir à d'autres zones de pacage, selon le Conservateur des forêts.

ORAN

Ouverture prochaine d'une école de formation de chauffeurs de taxi

Une école de formation de chauffeurs de taxi professionnels sera ouverte prochainement, à Es-Senia, au siège de l'Entreprise de transport urbain d'Oran (ETO). Des sessions de formation seront sanctionnées par un diplôme de brevet professionnel pour le transport des personnes et des marchandises, en application de la décision de la tutelle. La première session touchera 150 personnes. L'école de conduite de catégorie D (transport en commun de voyageurs) sera ouverte également prochainement, au niveau de cet établissement.

Elle disposera de tous les moyens humains et matériels nécessaires pour offrir une formation de qualité au profit des candidats, a ajouté le même responsable. Par ailleurs, Fawzi Berber a ajouté que les zones dépourvues de moyens de transport urbain et suburbain seront desservies par de nouvelles lignes dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau programme de location de bus.

L'ETO a loué une centaine de bus pour renforcer ses lignes existantes et lancer de nouvelles afin de répondre à la forte demande des usagers.

APS

INDONÉSIE

Jakarta doit élire son gouverneur

Le gouverneur chrétien de Jakarta va tenter d'obtenir un nouveau mandat aux élections de mercredi en Indonésie, malgré son procès pour insulte à l'islam dans ce pays musulman, sur fond d'intolérance religieuse croissante et de rivalités politiques à deux ans de la présidentielle.

Basuki Tjahaja Purnama, surnommé Ahok, fait face à deux principaux rivaux de confession musulmane au premier tour de scrutin dans la capitale de 10 millions d'habitants, auquel aucun candidat ne devrait obtenir la majorité absolue. Une centaine d'élections locales sont organisées le même jour dans tout l'archipel d'Asie du Sud-Est. L'élection de Jakarta, à laquelle sont appelés 7,1 millions d'électeurs essentiellement musulmans, est devenue davantage une question religieuse. Il avait accédé automatiquement à cette fonction en 2014, après l'élection à la présidence de son prédécesseur Joko Widodo, dont il était alors l'adjoint. La campagne électorale a été tendue et marquée par de vives critiques à l'égard du gouverneur sortant, au centre d'une vague de contestation depuis qu'il est soupçonné d'insulte à l'islam, une



affaire controversée qui lui vaut d'être actuellement jugé pour blasphème. Connu pour son franc-parler, Ahok avait déclaré en septembre dernier que l'interprétation par certains oulémas (théologiens musulmans) d'un verset du Coran selon lequel un musulman ne doit élire qu'un dirigeant musulman était erronée. Ces déclarations mises en ligne avaient provoqué de vives réactions d'islamistes conservateurs dans ce pays de 255 millions d'habitants, dont près de 90 % sont de confession musulmane. Deux manifestations anti-Ahok à l'appel d'organisations musulmanes partisans d'une ligne dure avaient réuni des dizaines de milliers de personnes en novembre et décembre dans le centre de la capitale. Et samedi, ils étaient encore plus de 100.000 à la grande mosquée de

Jakarta, pour appeler à voter en faveur d'un candidat musulman.

Ainsi, cette élection "va être un test décisif pour l'islam en Indonésie - sommes-nous tolérants ou intolérants ?", estime Tobias Basuki, analyste au Centre pour les études stratégiques et internationales.

Le scrutin est aussi un terrain d'affrontement entre grands acteurs politiques du pays, qui considèrent l'influent poste de gouverneur de Jakarta comme un tremplin pour l'élection présidentielle de 2019.

Les deux principaux rivaux du gouverneur sortant sont Agus Yudhoyono, fils d'un ancien président, et l'ex-ministre de l'Éducation, Anies Baswedan, soutenu par l'ancien général Prabowo Subianto, rival malheureux de Joko Widodo au scrutin

présidentiel de 2014. Le président avait laissé entendre fin 2016 que des "responsables politiques" étaient derrière les violences qui ont émaillé la manifestation anti-Ahok le 4 novembre à Jakarta, instrumentalisée selon lui dans le cadre de la campagne pour l'élection du gouverneur. Les accusations visant Ahok sont un exemple très en vue de l'intolérance religieuse qui s'est accrue ces dernières années en Indonésie, avec une forte hausse des attaques visant les minorités incluant aussi la communauté gay, et une influence croissante des islamistes radicaux.

Des observateurs redoutent aussi une discrimination à l'égard de la minorité chinoise dont est issu Ahok, qui représente moins de 10 % de la population. En 1998, des émeutes et pillages visant des Indonésiens d'origine chinoise avaient fait plus d'un millier de morts.

Cependant, l'immense majorité des Indonésiens musulmans pratiquent une forme modérée de l'islam et vivent harmonieusement aux côtés des représentants des minorités chrétienne, bouddhiste et hindoue.

SYRIE

Offensive de l'armée pour sauver Palmyre

L'armée syrienne, qui mène son offensive contre Daech dans la région de Palmyre, est parvenue à s'approcher encore davantage de la "perle du désert". L'aviation russe lui prête main forte, a annoncé ce lundi le ministère russe de la Défense. Moins de 20 km séparent désormais les troupes syriennes de Palmyre, joyau du désert syrien entre les mains de Daech depuis le mois de décembre.

"Depuis le 7 février, les détachements de l'armée syrienne ont repris à Daech un territoire de 22 km². Les agglomérations d'El Kuleybe et de Kirkouk ainsi que les hauteurs stratégiques environnantes ont été libérées", a annoncé dans un communiqué diffusé ce lundi le ministère russe de la Défense.

UKRAINE

L'armée aurait utilisé des missiles balistiques contre le Donbass

Le comité d'enquête de Russie a obtenu des preuves de l'utilisation par l'armée ukrainienne de missiles balistiques tactiques Tochka-U contre la population civile du Donbass, a indiqué lundi une porte-parole de l'institution. "Des preuves irrécusables de l'utilisation par les Forces armées d'Ukraine d'armes de destruction massive contre la population civile du Donbass lors du conflit armé, à savoir des missiles balistiques tactiques Tochka-U, ont été reçues et traitées selon les règles formelles de procédure", a indiqué Svetlana Petrenko. Le chef adjoint du commandement opérationnel de la République autoproclamée de Donetsk Edouard Bassourine avait indiqué que les militaires ukrainiens avaient acheminé dans le Donbass huit complexes Tochka-U.

Agences

MEXIQUE

Manifestations massives contre Trump et... Peña Nieto

Des milliers de personnes ont défilé dimanche dans une dizaine de villes du Mexique pour exprimer leur opposition au président américain Donald Trump, qu'ils considèrent comme une menace pour l'Amérique et le Mexique. Les manifestants, dont certains brandissaient le drapeau mexicain ou des panneaux arborant des slogans anti-Trump - parfois insultants - rédigés en espagnol et en anglais, ont aussi pris pour cible leur propre président, Enrique Peña Nieto, jugé trop faible face à la corruption et à la violence dans le pays. Les manifestations ont rassemblé des camps politiques plus habitués à s'affronter les uns les autres, affichant ainsi une image rare d'unité nationale. A

Mexico, deux cortèges distincts devaient converger devant le monument de l'Ange de l'indépendance, l'un des plus connus de la capitale. "C'est un homme tellement mauvais, il ne devrait pas se comporter comme il le fait", a déclaré Jorge Ruiz, un manifestant de 62 ans, à propos de Donald Trump, en critiquant particulièrement le discours jugé insultant du président américain sur les migrants. "Les Mexicains exigent le respect, nous voulons des ponts, pas des murs", proclamait une banderole portée par des manifestants. "Trump, tu affaiblis l'Amérique", affirmait une autre. Pour Maria Paro Cassar, l'une des organisatrices du défilé, le nouveau président a fait du Mexique et

des Mexicains vivant aux États-Unis "sa cible favorite". "Sa politique est une menace globale contre le pluralisme et la diversité, et elle constitue une menace particulière pour le Mexique", a-t-elle ajouté. "Nous défions aujourd'hui aussi pour exiger que nos propres dirigeants mettent fin à la corruption et aux pertes en vies humaines qui sont si importantes, et qu'ils travaillent pour le bien du pays, pas seulement pour le leur", a déclaré Victor Robledo, un manifestant de 28 ans. Un sondage publié le mois dernier a montré que la cote de popularité de Peña Nieto était tombée à 12 %, le chiffre le plus bas enregistré par un président mexicain depuis plusieurs décennies.

ROUMANIE

Le départ du gouvernement exigé

Plusieurs dizaines de milliers de Roumains se sont rassemblés dimanche devant le siège du gouvernement à Bucarest et dans plusieurs autres villes du pays pour protester contre le Parti social-démocrate, qui a tenté d'affaiblir l'arsenal judiciaire contre la corruption. Le cabinet du Premier ministre Sorin Grindeanu, formé depuis un mois seulement, a déclenché ce mouvement de protestation sans précédent depuis la chute du régime Ceausescu en 1989 en adoptant en catimini le 31 janvier un décret qui aurait dépenalisé certains faits de corruption. Le décret, également critiqué à l'étranger, notamment par l'Union européenne, a fait

descendre dans la rue au moins 500.000 personnes au plus fort de la mobilisation. Le gouvernement l'a retiré mardi et son inspirateur, le ministre de la Justice Florin Iordache, a démissionné en expliquant vouloir apaiser l'opinion publique. Mais ce retrait n'a pas suffi à calmer l'opinion et les manifestations se sont poursuivies toute la semaine pour réclamer la démission de l'ensemble du gouvernement, jugé indigne de confiance. Dimanche à Bucarest, au moins 50.000 personnes se sont rassemblées devant le siège du gouvernement pour former le drapeau roumain rouge, jaune et bleu en brandissant des panneaux colorés. D'autres mani-

festations ont rassemblé plusieurs dizaines de milliers de personnes dans d'autres villes du pays. Le Parlement, où la coalition gouvernementale dispose d'une solide majorité, n'a pas encore approuvé le retrait du décret. Vendredi, le chef de file du Parti social-démocrate (SPD) et président de la chambre basse du Parlement, Livide Dracena, a déclaré que celui-ci devait se réunir le plus rapidement possible. Lui-même mis en cause dans un dossier d'abus de pouvoir, Dracena aurait été l'un des responsables politiques bénéficiaires du décret.

Agences

LÉGALISATION DES COLONIES ISRAËLIENNES EN CISJORDANIE

La provocation de trop

La Knesset a voté, dans la nuit du 6 au 7 février, une loi autorisant Israël à s'appropriier, contre compensation, des terrains privés palestiniens en Cisjordanie sur lesquels des Israéliens ont construit sans autorisation des colonies sauvages, ou avant-postes.

Les députés de droite et d'extrême droite, formant la majorité de Benyamin Nétanyahou, ont en effet légalisé l'expropriation de terres privées palestiniennes au profit de colons israéliens. Ce n'est rien de moins qu'une tentative pour imposer la loi israélienne en terre étrangère – c'est-à-dire un grand pas vers l'annexion de la Cisjordanie, territoire qu'Israël occupe depuis juin 1967. Malheureusement le parti des colons est plus fort que jamais au sein de la majorité actuelle, représenté à la fois par une large fraction du Likoud (la formation de Nétanyahou) et par le parti *Foyer juif* du ministre de l'Éducation, Naftali Bennett. Ces partis entendent annexer au moins 60 % de la Cisjordanie et la coloniser massivement. Le défunt ex-Premier ministre travailliste Yitzhak Rabin, avait pourtant averti que les colonies étaient "un danger pour Israël, menaçant à terme l'idéal du projet sioniste – un Etat démocratique, majoritairement juif". Rabin a été assassiné, le 4 novembre 1995, par un extrémiste juif résolument partisan de la colonisation de la Cisjordanie. Après le vote de la Knesset, le procureur de l'État, Avichai Mandelblit, s'est prononcé contre. L'Union européenne a annulé une rencontre avec Israël. Comme si enfin on comprenait le danger que représente cette politique dont le résultat est de rendre la paix plus impossible que jamais. Il serait grand temps qu'Israël arrête de déposséder de ses terres le peuple palestinien et qu'un accord soit négocié en se basant sur le droit international. Les droits des deux peuples doivent être reconnus pour leur permette de vivre ensemble, dans un État ou une confédération où tous seraient égaux et où il n'y aura ni d'occupant ni occupé et de colonisateur et colonisé. En ce sens, Israël a beaucoup à faire pour de conformer au droit international.

Hiène des colons envers les Palestiniens

Les colons malheureusement ne veulent pas de cette paix et entendent imposer leur présence par la force et la violence. Dans chaque colonie juive existe un coordinateur civil chargé de la sécurité. Il est en liaison permanente avec l'unité de l'armée la plus proche. En janvier 2014, des colons d'Hébron ont offert une hache à un soldat qui avait atteint à la jambe un Palestinien ayant tiré un cocktail Molotov. Un chef de patrouille de l'armée israélienne s'est fait un jour traiter de "nazi" : il avait demandé à ses hommes de former un bouclier pour protéger une famille palestinienne remontant une rue de la vieille ville, devant des colons en rage voulant s'en prendre à elle. Les soldats n'ont pas le droit de toucher à un seul cheveu des colons. La crainte d'un affrontement ouvert entre colons et soldats a poussé les autorités israéliennes à se pencher, pendant des semaines, sur le sort de 40 familles dans l'avant-poste d'Amona, dont l'expulsion était prévue par la Cour suprême fin décembre 2016. L'impunité des colons est l'un des éléments les plus choquants pour certains appelés israéliens. Un exemple terrible rapporté par une jeune appelée concerne l'enlèvement d'un jeune Palestinien en 2014 par des colons de Givat Ronen. "Il a été tabassé pendant plusieurs heures, mais a réussi à s'échapper. On a été informé après qu'il ait été déjà hospitalisé. On a transmis l'information au brigadier général. La réponse fut : "c'est vrai, on a vérifié, mais c'est terminé". Et puis plus rien, pas



de suite. Si des gosses palestiniens avaient jeté des pierres. On les aurait immédiatement arrêtés, interrogés et gardés des heures à la base".

Quand la Grande-Bretagne décide du sort d'une nation

L'état d'Israël a été créé en 1948. Israël est né du mouvement sioniste qui voulait un état pour les juifs après les pogroms et la Seconde Guerre mondiale. À cette époque, des Musulmans, des Chrétiens et des Juifs cohabitaient en Palestine. La Société des Nations (ancêtre des Nations unies) a donné à la Grande-Bretagne un mandat avec 2 objectifs difficiles à concilier : réaliser le droit à l'autodétermination des Palestiniens et créer un foyer national pour les juifs en Palestine. En 1947 la Grande-Bretagne a demandé aux Nations unies de décider de la question de la Palestine. Les Nations unies ont recommandé de diviser la Palestine en deux États, l'un juif l'autre arabe, avec un statut international pour Jérusalem. Les Palestiniens ont refusé car en ce cas ils perdaient 56 % de leur territoire au profit des Juifs. Mais depuis c'est la "Nakba", la catastrophe soulignant leur déracinement, déposition et déplacement. Plus de 500 villages palestiniens ont été détruits et plus de 700.000 Palestiniens sont des réfugiés soit 85 % de la population vivant sur le territoire de l'État juif. En juin 1967, durant la guerre des Six-Jours entre Israël et les États arabes, plus de 400.000 Palestiniens ont été déplacés de force par l'armée israélienne. Depuis plus de 40 ans, Israël occupe avec son armée la Cisjordanie et la bande de Gaza, qui était auparavant sous contrôle jordanien et égyptien, mais dont la souveraineté appartenait aux Palestiniens.

Dans le but de créer un État avec une majorité juive sur tout le territoire de la Palestine, plusieurs plans ont été élaborés par Israël pour transférer les Palestiniens hors du territoire de la bande de Gaza, de Cisjordanie et d'Israël, où presque 20 % de la population est palestinienne.

Depuis 1967, les territoires palestiniens se trouvent soumis à la loi militaire israélienne, même si officiellement la zone "A" relève exclusivement de l'Autorité palestinienne. C'est l'Administration civile (Cogat, qui dépend du ministère de la défense israélien) qui décide en matière d'autorisations de construction.

7 millions de déplacements forcés

Depuis 1948, des millions de Palestiniens ont été déplacés de force et dépossédés de leurs maisons et de leurs terres. C'est aujourd'hui des réfugiés ou des déplacés internes vivant à l'intérieur ou à l'extérieur de la Palestine. Ils ne peuvent pas retourner sur leurs terres en étant pas juifs et Israël ne leur reconnaît pas le droit de retour malgré la position contraire des Nations unies et du droit international. Ces déplacements forcés continuent depuis 60 ans. Encore aujourd'hui, les Palestiniens sont déplacés. Israël vole leurs terres et leurs

maisons pour les céder à des colons juifs, pour construire le Mur, pour mener des opérations militaires ou plus simplement pour s'appropriier d'autres parties du territoire palestinien. Il y a environ 7 millions de réfugiés palestiniens et 400.000 déplacés internes sur une population totale d'environ 10 millions, soit 70 % de la population palestinienne.

1/2 million de colons sur les terres palestiniennes

En Cisjordanie, près d'un demi-million de colons juifs habitent illégalement sur des terres volées aux Palestiniens. Le but d'Israël est de s'approprier les terres palestiniennes en les refoulant sur un territoire qui ne cesse de rétrécir. Sur Ces terres palestiniennes Israël installe ses colons. C'est l'expression la plus basse du colonialisme, en d'autres termes, Israël se construit sur la Palestine au détriment de millions de familles arabes. Cela sans parler du régime d'apartheid, un système institutionnalisé de discriminations violant les droits fondamentaux des Palestiniens avec pour but la domination et l'oppression systématique. Pour l'exemple il existe des routes conçues pour les colons juifs et d'autres routes pour les Palestiniens. À l'intérieur d'un même territoire, des lois s'appliquent aux colons juifs alors que d'autres s'appliquent aux Palestiniens. Israël a fait ériger un mur autour de la bande de Gaza durant le processus de paix dans les années 90, faisant de Gaza une immense prison à ciel ouvert. On ne peut ni entrer ni sortir de la bande de Gaza sans la permission d'Israël. La population de Gaza est bombardée fréquemment par l'armée israélienne et n'a nulle part où trouver refuge.

Le mur construit par Israël en Cisjordanie a été jugé illégal par la Cour internationale de justice car ne suivant pas la ligne de démarcation entre la Cisjordanie et Israël. Mais la vérité c'est que Israël transgresse consciemment cette ligne empiétant un peu plus sur le territoire occupé par les Palestiniens.

Hamas : au cœur de la résistance

En assiégeant Gaza, Israël, avec le soutien des États-Unis, de l'Union européenne et du Canada, a provoqué une crise humanitaire. Ce n'est rien d'autre qu'une forme de punition collective, illégale en droit international, dont sont victimes tous les Palestiniens de Gaza. Le crime des Palestiniens est le fait d'habiter un territoire où le Hamas a été démocratiquement élu en janvier 2006. C'est la première fois dans l'histoire qu'un peuple occupé est puni pour avoir voté démocratiquement. Le Hamas refuse de courber l'échine et résiste contre le régime d'occupation et de colonisation israélienne. Cette résistance est tout ce qu'il y a de plus légal pour un peuple agressé au quotidien par une armée d'occupation. Le Hamas n'a d'autre recours pour démontrer son refus de l'occupation que le tir de malheureuses roquettes qui jusque-là n'ont pas fait

grand mal à Israël, mais à chaque fois les répliques à ces tirs sont disproportionnées et font des dizaines de victimes parmi les civils. Certes le tir de roquettes et les attaques suicides des groupes militants palestiniens sont illégaux et condamnables en droit humanitaire et sur le plan humanitaire, mais les Palestiniens n'ont pas d'autres recours devant le passage en force d'Israël qui leur refuse le droit de vivre. Le Hamas, contrairement aux colons juifs, n'a jamais refusé la solution de deux États. Il continue de lutter, avec les armes qu'il a, pour crier à la face du monde qui continue d'ignorer les souffrances de ce peuple, le refus d'une domination imposée, le squatt des terres de la Palestine, les exactions commises au quotidien contre des enfants qui n'ont pour se défendre que des pierres ramassées sur cette terre si précieuse et abreuvée de leur sang. Non ! Israël n'exerce pas un droit à l'autodéfense lorsqu'il attaque la bande de Gaza. Israël détruit des écoles, des mosquées, des maisons, des établissements... Le droit à l'autodéfense peut être invoqué sous l'article 51 de la Charte des Nations unies lorsqu'il y a une attaque mettant en danger la survie de l'État, ce n'est pas le cas, Israël commet une agression, il n'attaque pas seulement les positions du Hamas. Les attaques d'Israël dans la bande de Gaza ont jusqu'à présent causé la mort de plus de 1.300 personnes et fait plus de 5.000 blessés. Plus de 50 % des victimes sont des femmes et des enfants. Plus de 4.000 maisons sont totalement détruites et 17.000 sont à peine habitables.

Israël, il faut le dire, la bénédiction des États-Unis et du Canada pour commettre toutes ces atrocités probablement à cause du puissant lobby pro-israélien sur la politique et l'économie aux États-Unis et au Canada. Le lobby pro-israélien se fait fort de défendre les intérêts d'Israël auprès des gouvernements nord-américains et européens, il explique le conflit israélo-palestinien comme faisant partie d'une guerre contre le terrorisme, tentant de démontrer que les groupes de résistance palestiniens sont des terroristes. Le lobby pro-israélien exige - et il l'a - le support inconditionnel des grandes puissances. Il estime que toute critique d'Israël est une attaque contre le peuple juif, et non contre les actions d'un gouvernement.

Le vote des colons important pour Nétanyahou

Benyamin Nétanyahou ne se donne même plus la peine de faire "semblant". Fort de l'appui des États-Unis, il continue de prétendre en certaines occasions qu'il est favorable à un État palestinien démilitarisé. Mais ces allégations sont automatiquement vidées de leur sens par ses actions, par ses renoncements. Le projet de loi sur les avant-postes aurait pu être bloqué à un stade initial, mais le Premier ministre ne l'a pas fait puisqu'il est plus simple pour lui de répondre aux attentes de l'extrême droite, notamment parce qu'il tient absolument à ne pas perdre les faveurs de l'électorat des colons, très organisés et mobilisés.

Il est impressionnant de constater à quel point le camp national religieux, qui représente une minorité, domine sur le plan idéologique, en imposant sa vision, sa narration, à la fois sur le passé d'Israël et sur son futur. Y compris au détriment de la droite traditionnelle, du canal historique du Likoud. Une grande partie des députés de cette grande formation votent aujourd'hui main dans la main, sur les textes les plus sulfureux, avec leurs collègues du Foyer juif.

MALADIE NON TRANSMISSIBLE DU SUJET JEUNE

Quand le cancer frappe les enfants



Cancer, enfant... Difficile d'associer ces deux mots tant ils reflètent une injustice du destin. Représentant moins de 1 % de l'ensemble des cancers.

Des premiers symptômes aux traitements, découvrez l'essentiel sur ces maladies. Les principaux cancers pédiatriques. Les cancers pédiatriques ne sont pas les mêmes que ceux que l'on trouve

chez l'adulte. Les symptômes, les traitements et les taux de survie sont également différents. Les cancers survenant avant l'âge de 14 ans sont dits pédiatriques.

Les plus courants sont les suivants :

Leucémie : Cette affection des globules sanguins représente près du tiers des cancers pédiatriques en Europe, en Amérique et en Asie. Le type prédominant est la leucémie lymphoblastique aiguë qui affecte les cellules de la moelle osseuse produisant les lymphocytes. C'est le cancer le plus courant chez les enfants de type caucasien.

Lymphomes : Les lymphomes sont des tumeurs des ganglions lymphatiques. Ils représentent le 3^e type de cancer le plus courant chez l'enfant dans les pays développés. Le lymphome hodgkinien y est plus courant, alors que le lymphome de Burkitt représente la moitié de tous les lymphomes en Afrique.

Tumeurs du système nerveux central : Ces tumeurs, qui touchent le cerveau et la moelle épinière, sont la deuxième forme de cancer la plus courante dans les pays développés. Elles sont moins diagnostiquées dans les pays en développement, faute de techniques

avancées.

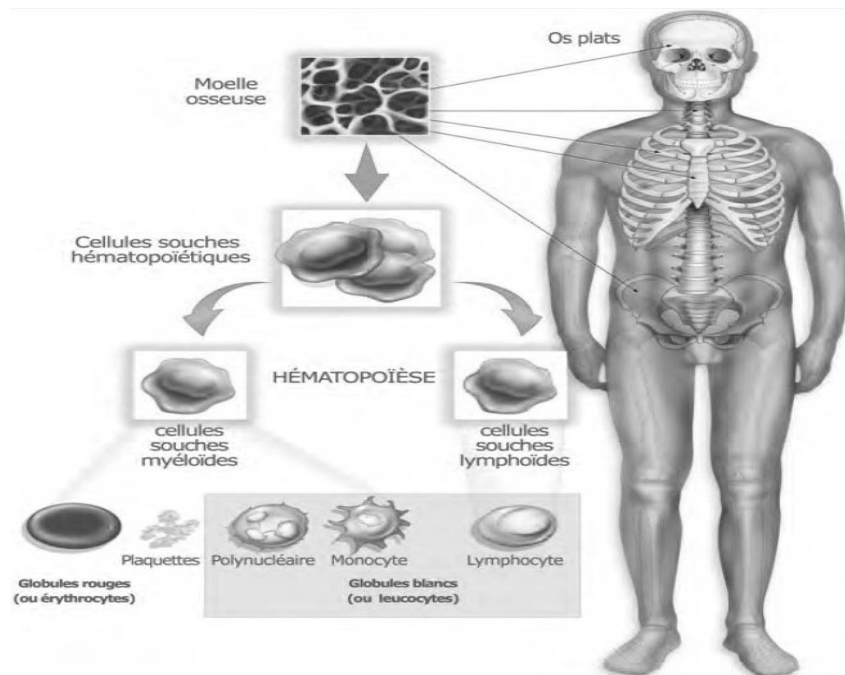
Neuroblastome : Le neuroblastome est une tumeur maligne développée au niveau du système nerveux sympathique. Cette forme de cancer survient plus chez le nourrisson et le très jeune enfant, dans les pays développés.

Rétinoblastome : Survenant dès les premières années de la vie, le rétinoblastome est une tumeur maligne de la rétine, le tissu nerveux de l'œil. La moitié environ des cas sont à caractère héréditaire. En Europe, en Amérique du Nord et en Australie, ce cancer représente près de 4 % de toutes les formes de tumeurs chez l'enfant. Chez les populations africaines, cette proportion peut varier de 10 à 15 %.

Cancer du rein : Chez l'enfant, le type de cancer du rein le plus fréquent est la tumeur de Wilms (95 %), qui touche essentiellement l'enfant de moins de cinq ans. Dans la plupart des populations occidentales de type caucasien, la tumeur de Wilms représente jusqu'à 6 % de tous les cancers diagnostiqués chez l'enfant. Chez les populations noires d'Amérique du Nord et d'Afrique, la proportion est d'environ 10 %.

Tumeurs des os : Les tumeurs des os recouvrent l'ostéosarcome (50 %), le chondrosarcome, le sarcome d'Ewing (35 %)... Ces cancers représentent environ 3 à 5 % des cancers pédiatriques.

Sarcomes des tissus mous : Le rhabdomyosarcome est une tumeur maligne du muscle strié (les muscles reliant les os et permettant



le mouvement). C'est un sarcome des tissus mous typique chez l'enfant, avec deux tiers des cas survenant avant l'âge de dix ans. Autre cancer, le sarcome de Kaposi provoqué par le virus de l'herpès se caractérise par des lésions multiples principalement sur la peau. Depuis le début des années 80, une forme agressive s'est répandue dans les pays

africains touchés par l'épidémie de VIH/Sida. Dans les pays développés, trois enfants sur quatre atteints d'un cancer survivent au moins cinq ans après le diagnostic initial. Dans les pays en voie de développement, c'est le cas de moins d'un enfant sur deux à cause d'un dépistage tardif et d'un accès

limité aux traitements. On estime pourtant que 80 % de tous les enfants atteints d'un cancer vivent dans les pays en développement.

David Bême Sources : CIRC publications scientifiques n°144

Prévention, symptômes et dépistage

Face aux cancers pédiatriques, un dépistage précoce et un traitement approprié constituent les mesures principales. Les progrès médicaux permettent aujourd'hui de guérir trois enfants sur quatre dans les pays développés.

Organisée par l'Union internationale contre le cancer (UICC), la Journée mondiale du cancer 2006 baptisée "Mon enfant, ma bataille" insiste sur l'importance d'un égal accès aux soins (14 projets ont été lancés par l'UICC en 2006 dans dix pays pauvres).

Peu de facteurs de risque identifiés

Les causes des cancers de l'enfant restent en grande partie mystérieuses. Elles résultent le plus vraisemblablement d'un défaut de développement des organes, déjà présent parfois à l'état embryonnaire. Du fait de ces origines

génétiques, aucune mesure préventive ne concerne actuellement les cancers pédiatriques. Quelques facteurs de risque environnementaux ont été avancés. Le seul bien établi est l'exposition à des radiations ionisantes sur l'enfant mais également sur la femme enceinte. D'autres facteurs restent plus controversés comme la proximité des lignes à haute tension et de champs électromagnétiques 2, l'exposition à des produits chimiques des parents, certaines infections, tabagisme des parents... Face à l'absence de mesures préventives, le dépistage précoce reste un facteur clé d'une bonne prise en charge.

L'importance d'un dépistage précoce

Dans environ 85 % des cas, un ou plusieurs des symptômes suivants sont généralement

présents 6 :

- Masse ou gonflement abdominal anormal ;
- Fièvre prolongée et inexplicable ;
- Pâleur, perte d'énergie et perte de poids rapide ;
- Douleurs et maux de tête prolongés et inexplicables, souvent accompagnés de vomissements ;
- Echymoses fréquentes et saignements inexplicables ;
- Modification soudaine de l'équilibre ou du comportement ;
- Tête enflée ;
- Reflets blancs dans l'œil.

"La plupart des symptômes du cancer peuvent être interprétés comme étant des maladies infantiles" met en garde le Dr John Seffrin, président de l'UICC. "Il est donc extrêmement important que les parents amè-

nent leur enfant chez un médecin pour le faire examiner, si l'un de ces symptômes apparaît". Des taux de guérison importants...

En France, les progrès médicaux permettent de sauver près de trois enfants sur quatre. Cancérologues et pédiatres entendent encore améliorer ce chiffre et réduire les effets secondaires de traitements qui restent lourds. Mais au-delà de ces avancées thérapeutiques, des efforts sont encore nécessaires pour améliorer la qualité de vie des enfants pendant et après le traitement. La présence des parents pendant l'hospitalisation ou le soutien psychologique de l'enfant mais également des proches font trop souvent défaut.

David Bême



Cancers pédiatriques : des traitements plus efficaces et moins de complications

On soigne de mieux en mieux les cancers de l'enfant. Mais parmi ces survivants, 2 sur 3 souffriront de complications liées à leur traitement dont certains décèderont des années plus tard. L'objectif était donc de proposer des traitements moins agressifs mais tout aussi efficaces.



Une étude américaine montre que cette stratégie a permis en 30 ans de réduire de moitié la mortalité tardive, survenant dans les 15 ans après le diagnostic. Pendant longtemps, les oncopédiatres ont dû faire face à un étrange dilemme : frapper fort contre le cancer mais pas trop sous peine de voir ces enfants devenir malades ou mourir à cause du traitement quelques années plus tard. Leur objectif était donc d'affiner la prise en charge et d'améliorer le suivi de ces patients. Une étude américaine présentée dans le cadre du congrès international sur le cancer ASCO 2015 montre cette stratégie a porté ses fruits : en 30 ans, le taux de guérison a augmenté et le nombre de décès liés aux complications des traitements a chuté de moitié.

Guérir mieux : un réel objectif pour les cancers de l'enfant

On compte chaque année 2 500 nouveaux cas de cancers chez les enfants et les adolescents de moins de 19 ans. Différents des cancers de l'adulte, ces cancers rares ont connu d'importants progrès durant les dernières décennies. Dans les années 70, le taux de survie à 5 ans n'était que de 40 % tous cancers confondus. Aujourd'hui, ces taux frôlent en France les 80 % pour les enfants et les adolescents. "La bataille n'est pas gagnée pour autant, puisqu'en France chaque jour, un enfant meurt du cancer et cette maladie reste la première cause de décès par maladie avant 18 ans. L'enjeu est aujourd'hui de guérir plus et guérir mieux" nous confie le Pr. Gilles Vassal directeur de la recherche clinique à Gustave Roussy et président de la société européenne d'oncologie pédiatrique.

"Guérir plus" en améliorant le diagnostic et notre connaissance de ces cancers notamment grâce au séquençage génétique de ces tumeurs, en développant des médicaments spécifiques et en testant les nouveaux médicaments des cancers de l'adulte. "Guérir mieux" en améliorant le suivi à long terme et les conditions de vie des patients guéris. On estime que près de 2 patients sur trois souffrent de séquelles liés au traitement de leur cancer pédiatrique.

Le suivi des séquelles est essentiel

De précédentes études ont montré que près de 20 % des enfants guéris d'un

cancer (survivants à 5 ans) mourraient dans les 30 ans suivant le diagnostic. A l'origine de ces décès, on distingue trois causes principales : la progression ou récurrence du cancer, des causes externes (accidents, suicides...) et d'autres causes liées à la santé. La dernière catégorie se compose principalement de la mortalité due à des effets tardifs des traitements anticancéreux. Les médicaments utilisés pour combattre le premier cancer ciblent toutes les cellules, pas seulement les cellules cancéreuses. La toxicité de ces traitements peut entraîner des problèmes cardiaques, rénaux voire la survenue d'un autre cancer. Alors que les décès dus à la progression du cancer ou à une récurrence n'augmentent pas avec le temps, la mortalité liée aux autres causes augmente chaque année après le diagnostic.

L'amélioration de la prise en charge s'est-elle traduite par une moindre mortalité à long terme pour ces enfants devenus adultes ? L'étude publique *Childhood Cancer Survivor* permet, de par son ampleur, d'apporter des réponses à cette question centrale. Au total, plus de 34.000 patients survivants à 5 ans d'un cancer pédiatrique repéré entre 1970 et 1999 ont été suivis pendant 21 ans après leur diagnostic.

Des traitements moins toxiques et tout aussi efficaces

Durant cette période, 12 % des patients sont morts et 41 % de ces décès étaient dus à des problèmes de santé, dont les effets secondaires des traitements. Mais ces résultats témoignent d'une réduction de la mortalité en 20 ans :

12,4% des patients diagnostiqués dans les années 1970 sont décédés dans les 15 ans suivant le diagnostic, contre seulement 6 % des personnes diagnostiquées au début des années 1990.

Durant la même période, le nombre de décès dus à d'autres problèmes de santé a diminué de 3,5 % à 2,1 %. Les patients survivants à un cancer pédiatrique au cours des dernières années ont moins de risque de mourir d'autres problèmes de santé (notamment un deuxième cancer, une maladie cardia-

que ou pulmonaire).

Ces résultats attribuables en grande partie à une réduction des effets secondaires sont particulièrement importants pour trois cancers : lymphome hodgkinien, néphroblastome, leucémie aiguë lymphoblastique. Ces résultats témoignent de l'amélioration de la prise en charge des cancers pédiatriques avec des traitements moins agressifs mais tout aussi efficaces. Les auteurs notent ainsi qu'en Amérique du Nord, 86 % des patients atteints de leucémie aiguë lymphoblastique recevaient une radiothérapie crânienne dans les années 70, contre seulement 22 % dans les années 1990. Les doses de radiothérapie ont également été réduites chez les patients atteints de lymphome hodgkinien et de néphroblastome. "Parmi les causes de séquelles, la radiothérapie joue un rôle majeur (complications cardiovasculaires, complications cognitives, séquelles physiques...). L'étude américaine montre très bien que le pourcentage de patients ayant reçu de la radiothérapie a diminué des cohortes entre les années 70 et 90. Mais on n'arrivera pas à se passer complètement de cette technique en particulier dans les tumeurs cérébrales. C'est pourquoi un des objectifs est aussi de mettre en place une radiothérapie de très haute précision épargnant les tissus sains" précise le Pr. Gilles Vassal. Parallèlement, les doses cumulées d'anthracycline, une chimiothérapie fortement associée à des problèmes cardiaques, ont été réduite dans ces trois maladies.

Les progrès des traitements, des soins de support, du dépistage, de la détection et de la prise en charge des effets secondaires (comme les nouveaux

cancers, les maladies cardiaques ou pulmonaires) ont contribué à ces années gagnées contre le cancer.

Il faut améliorer le suivi des "survivants"

Président de la société européenne d'oncologie pédiatrique, le Pr. Gilles Vassal insiste sur l'importance de ce suivi sur le long terme de ces jeunes patients. Pour lui, cela doit passer par une meilleure organisation du suivi à long terme pour les adultes survivant à un cancer de l'enfant (avec notamment la création de cliniques dédiées) et par la mise en place au niveau européen d'un passeport du survivant "Survivorship Passport" remis à tous les patients guéris avec l'histoire de sa maladie, les recommandations pour réduire les complications... toutes les informations permettant à chacun de prendre en main sa santé en toute connaissance de cause.

A Gustave Roussy, le suivi des séquelles est essentiel. Tous les patients guéris peuvent bénéficier de consultations menées par un psychologue, un médecin généraliste et un oncopédiatre. Une étape essentielle pour faire le point sur les traitements reçus, les recommandations personnelles et les examens à faire régulièrement ou des questions intimes comme la fertilité, le désir d'enfant, la grossesse... "Mais cette initiative fait aujourd'hui figure d'exception alors qu'un tel suivi apparaît de plus en plus indispensable pour offrir à ces "survivants" une égalité d'accès aux soins. En France, on compte 25 000 adultes survivants d'un cancer de l'enfant" conclut le Pr. Gilles Vassal.

David Bême

SAOPED Société Algérienne d'Oncologie Pédiatrique

Mise en conformité des Statuts

Conformément à la loi n 12-06 du Safar 1433 correspondant au 12 janvier 2012 relative aux associations, notamment son article 18 alinéa 02, il a été procédé à la mise en conformité du statut de l'association dénommée :

SAOPED

Enregistrée sous le n : 10 en date du 15 avril 2002.

LONG MÉTRAGE DE FICTION ZEUS

L'avant-première aujourd'hui à l'Opéra d'Alger

Le Centre algérien de développement du cinéma (CADC) et Moussa Haddad Prod, en collaboration avec l'opéra d'Alger Boualem - Bessaïh et la Cinémathèque algérienne, annoncent l'avant-première officielle en Algérie du long métrage de fiction "Zeus", un film de Paulo Filipe Monteiro, une coproduction luso-algérienne.

PAR ROSA CHAOUÏ

L'avant-première aura lieu aujourd'hui à 19h à l'opéra d'Alger Boualem-Bessaïh et cela en présence du réalisateur, des producteurs algériens et portugais, de l'équipe artistique et technique.

Le film sera aussi projeté en avant-première cinématographique à la Cinémathèque de Béjaïa (ville qui a abrité le tournage de ce long métrage de fiction) le vendredi 17 février 2017 à 18h. La projection sera suivie d'un débat, avec le réalisateur et l'équipe du film.

Pour rappel, l'avant-première portugaise a eu lieu le 5 janvier 2017 à la Cinémathèque de Lisbonne en présence du président de la République du Portugal Macello Rebelo de Sousa.

Manuel Teixeira Gomes est né dans le sud du Portugal (à Portimão, en Algarve), face à la mer. Au début du XX^e siècle, il est reconnu pour ses talents d'écrivain, très sensuel dans sa prose et très libre dans le traitement et le choix de ses sujets. En 1910, la République est victorieuse, il est envoyé comme ambassadeur du Portugal à Londres, un poste considéré, à l'époque, comme étant le plus important. Il y reste jusqu'en 1923, année de son élection comme président de la République portugaise (succédant à son élection en tant que vice-président de la Société des Nations, au lendemain de la Première Guerre mondiale).

Le film commence dans ces années agitées, marquées par la montée du fascisme. Où le président Gomes réussit, malgré les constantes révoltes militaires et la crise bancaire, à former des gouvernements réformistes. Bravant les traditions et les pratiques catholiques, il fait souvent



l'éloge de la culture arabo-musulmane. Les attaques dont il fit l'objet, seront nourries par les plus bas expédients et par l'évocation de son œuvre littéraire. En fait, le président Gomes fut un cas unique au Portugal et probablement dans le monde entier: puisque son œuvre antérieure était surtout une littérature érotique. "Il signe les décrets de cette même main qui a écrit *Letras sans aucune morale*", s'exclame au Parlement, son plus féroce ennemi, Cunha Leal. Avec flegme et détermination et toujours fidèle à la Constitution, Teixeira Gomes réussit à imposer d'importantes réformes. Cela lui valut de gagner l'adhésion des classes ouvrières.

Un jour de décembre 1925, Gomes démissionna et décida de quitter le Portugal à bord du premier bateau en partance de Lisbonne. Non pas dans un mois, comme lui suggéra son secrétaire, mais "tout de suite!". Et ça sera le navire de marchandises hollandais Zeus (nom en raccord avec sa culture classique), sans aucun passager, allant en Afrique du Nord. Gomes le prit, sans papiers, ni rien qui puisse le rattacher à sa vie passée: "J'ouvre dans ma vie une page totalement blanche".

Au cours d'une longue villégiature en solitaire au Maghreb, il vit avec les nomades dans le désert algérien, où il se retrouva enfin. En se sentant renâter, il se reconnaîtra le droit de vivre sa vie librement. Il fit sa gymnastique respiratoire et 10 km de promenade par jour, il se sentit jeune, heureux, "fort comme un cèdre du

Liban et en communion avec la nature". Eprouvant "la curiosité d'un ressuscité", il reprit le goût d'écrire de longues lettres. Arrivé à Annaba, à l'âge de 70 ans, il est séduit par l'atmosphère de libertinage et de lascivité qui y règne, quand il s'éprend d'une jeune danseuse. Mais aussi spartiate qu'athénien, il finit par y renoncer, avant de repartir de nouveau, à la découverte d'une ville éblouissante, "la plus belle ville d'Afrique du Nord": Bougie.

Il choisit de s'installer à l'hôtel l'Etoile pendant une semaine, il y restera 11 ans, le reste de sa vie. Au cours de ses promenades, au bord de la Méditerranée et face aux cordillères des Babors, Gomes aime réciter à haute voix les personnages et les intrigues qu'il imagine, ajournant le moment de les enterrer dans les mausolées que sont les livres. C'est dans sa chambre d'hôtel, à 77 ans, de plus en plus aveugle, qu'il écrit ce chef d'œuvre de la littérature portugaise, *Maria Adelaide*, plein de vigueur et d'audace.

Cet illustre écrivain et ancien président est peut-être une des rares personnes qui ait uni les deux côtés de la Méditerranée non seulement dans ses idées, mais viscéralement, avec le courage de refaire complètement sa vie à 65 ans, et dans des conditions tout à fait différentes de celles de l'homme très chic qu'il avait toujours été. Ce qui se manifeste d'une façon émouvante dans l'amitié grandissante qui le lie au jeune employé de l'hôtel, Amokrane. Le film suit cette amitié croissante et ferme entre ces deux hommes que la dif-

férence d'âge, de culture et de religion n'auraient pu qu'éloigner.

Teixeira Gomes n'est jamais rentré au Portugal. Ses filles ne l'ont jamais visité. Seul vient le voir le chef de rédaction d'un grand journal portugais, Norberto Lopez, qui a beaucoup de mal à le retrouver puisqu'à Bougie on ignore que Gomes a été Président. Ils parlent de politique, de littérature, du vieillissement et de la rencontre avec la culture berbère et arabe.

Aux dernières années de sa vie, Gomes ne peut plus faire ses longues promenades, se contentant de ses petites visites à la poste et au restaurant du quartier. Sa vue faiblit, il a du mal à lire et à écrire, mais il résiste, fumant ses cigares après le repas et buvant son petit verre de liqueur ou de champagne. Puis, presque aveugle, Gomes ne peut plus sortir, mais il apprécie les petits pas de marche qu'il fit dans les couloirs de l'hôtel, en compagnie de son ami Amokrane.

En un matin d'octobre 1941, Il meurt à 81 ans, attaché par des ficelles à Amokrane qui, tel un fils, veille à son chevet, attentif au moindre de ses mouvements.

Le film se construit autour d'un triptyque, alternant, à la manière d'un puzzle: la vie à Lisbonne en tant que Président; la vie en Algérie, comme un rêve que nous découvrons, à la fin, être réalité; et la fiction de *Maria Adelaide*.

L'intrigue de ce film intègre le drame des événements politiques qui ont précédé l'instauration de la dictature, la confrontation de grandes personnalités, l'humeur avec laquelle le protagoniste réagit aux situations au Portugal et en exil, le romantisme et l'érotisme de ses passions, la grandeur de ses amitiés, les paysages éblouissants qui ponctuent ses promenades, mais aussi, sa découverte de la condition de l'indigénat, sous l'occupation française et sa réaction face aux violences coloniales à l'adresse des algériens. Centré sur le jeu intérieur de cet homme hors norme, ce film permet aussi un langage cinématographique contemporain, stimulant l'attention du spectateur par le jeu d'alternances entre les trois blocs, tout en lui donnant suffisamment la main pour qu'il ne se perde pas.

R. C.

FIN DE LA GRÈVE DE LA FAIM À L'ÉCOLE DES BEAUX-ARTS D'ALGER

Mihoubi s'engage à satisfaire leurs revendications

"Toutes les revendications" des étudiants de l'École supérieure des beaux-arts (ESBA) ont été satisfaites a déclaré avant-hier le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, estimant que "la grève n'est plus justifiée". "L'école a besoin d'un énorme travail pour pouvoir recouvrer sa place et participer à la vie culturelle" a reconnu le ministre de la Culture, indiquant que l'ESBA avait vécu "durant les dernières années une absence ayant engendré moult problèmes". Des problèmes pédagogiques existent et "le rendement de l'école est devenu très limité, d'où la nécessité de lui accorder un intérêt particulier", a ajouté le ministre, indiquant avoir "prêté une attention particulière aux revendications des étudiants, de l'administration et des

enseignants". Le premier responsable du secteur de la culture a cité les mesures proposées par ses services, qu'il a qualifiées de "solutions d'urgence", notamment la prise en charge de l'hébergement des étudiants au niveau du village des artistes, assurer le transport et la restauration, et "doter l'école d'outils de travail techniques".

Le ministère de la Culture a réitéré par le biais de son secrétaire général, Smail Oulebsir, lors de la réunion tenue par ce dernier dimanche avec les étudiants de l'ESBA, ses engagements à prendre en charge les problèmes sociaux-pédagogiques des étudiants qui ont refusé d'arrêter leur mouvement de protestation avant l'application des premières disposi-

tions. Huit étudiants de l'ESBA observent depuis neuf jours une grève de la faim dans l'enceinte de l'école, alors que l'arrêt des cours entre dans son 2^e mois.

Le ministre a également réitéré, l'annonce faite par le SG du ministère de la Culture devant les étudiants grévistes, au sujet de la tenue prochaine d'une réunion du comité mixte (ministères de la Culture, et l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique) pour "étudier les conditions et modalités d'intégrer la formation de l'école dans le système LMD". Le ministre de la Culture a appelé les étudiants de l'ESBA à accompagner le développement de leur école, notamment par "la proposition d'une plateforme de revendications pédagogiques détaillée

pour éviter les vides dans les programmes de formation, notamment pour les nouvelles spécialités".

L'École supérieure des beaux-arts connaît, depuis la rentrée universitaire 2016-2017, une situation tendue marquée par des mouvements de protestation enclenchés par les étudiants qui revendiquent l'amélioration des conditions socio-pédagogiques. Les revendications ont également porté sur des questions pédagogiques déjà soulevées lors du mouvement de protestation de 2015 ayant exigé la révision des programmes de formation, l'ouverture d'espaces de travail et d'ateliers ainsi que l'équivalence des diplômes.

R. C.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya de Ouargla

Daira de N'goussa

Commune de Ngoussa

(NIF) : 09850039107723

Deuxième Mise En Demeure

L'entreprise de bâtiment et grands travaux publics et hydraulique-khadraoui messaoud titulaire du marché N° 12/2014 daté le: 28/12/2014 approuvé en date du 04/10/2015, et notifié par l'ODS le: 20/12/2015 relative au projet: REALISATION DES ABRIS DES FORAGES AEP ET GROUPES ELECTROGENES DES LOCALITES: HASSI ECHITTA (D6f10); DEBICHE (D6f97); OGLAT LABAA (D6f82); GHARS BOUGOUFALA (D6f87); FRANE (D6f99); N'GOUSSA AIN GUEBLA (D6f64); EL BOUR CENTRE D6f98). (budget communale(aïd d'APC de HMD). Est mise En demeure pour la deuxième fois de mettre en place tous les moyens humaines et matériels et d'approvisionner le chantier d'une façon convenable et durable pour rentamer les travaux dans un délai de (72) Heure à compter de la première publication de la présente mise en demeure dans les quotidiens nationaux ou (BOMOP).

Faute de quoi, des mesures correctives prévues par la réglementation en vigueur lui seront appliquées.

Midi Libre n° 3011 - Mercredi 15 février 2017 - Anep - 504 335

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE M'SILA
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE

RECTIFICATIF D'UN AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n° 15- 247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la Wilaya de M'sila - Direction de l'administration Locale (NIF : 098428015002829) informe tous les soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national ouvert N° 11 / 2016 paru dans les journaux nationaux (SADA EL CHARK et MIDI LIBRE le 15/12/2016) pour :

Acquisition de véhicules au profit de la wilaya

Que l'avis d'attribution provisoire paru dans les journaux nationaux (SADA EL CHARK le 04/02/2017 et MIDI LIBRE le 05/02/2017) est corrigé comme suit :

A l'issue de l'analyse et l'évaluation des offres conformément aux critères fixés dans le cahier des charges le marché est attribué provisoirement à :

- Société : SOVAC ALGERIE SPA Département Grands Comptes Relais Du Sabel Autoroute
Sud Lot N° 924 Chéraga - Alger
- NIF : 000316096280656
- Montant en TTC : 16 200 000.05DA
- Délai de livraison : quarante cinq (45) jours.
- Note de l'offre technique + financière : 80/100
- Observation : Offre mieux disante.

Les recours éventuels à l'encontre de la présente décision peuvent être introduits dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution de cet avis dans les journaux nationaux ou le Bomop auprès de la commission des marchés publics la Wilaya de M'sila. Les autres soumissionnaires sont invités au plus tard (03) jours à compter du premier jour de la publication de cet avis à prendre connaissance de résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières

Midi Libre n° 3011 - Mercredi 15 février 2017 - Anep - 504 322

Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme et de la Ville
OPGI DE BOUMERDES

Cité Administrative - Boumerdes

NIF : 09916000817202



Tél (Direction Générale) : 024 79 58 45



Tél (DDPIF) 023 84 41 71

AVIS D'ADJUDICATION N° 01/DDPIF/2017 Vente des locaux à usage commercial

* Vous êtes ambitieux.

* Vous désirez exercer une activité commerciale ou professionnelle.

* Vous êtes à la recherche d'un local commercial à travers les communes de la wilaya de Boumerdes. L'OPGI de Boumerdes vous offre une opportunité pour réaliser votre projet en mettant en vente par voie d'adjudication 69 locaux commerciaux répartis comme suit :

PROJET: 130 Logements promotionnels à CAP DJINET

N° BAT	N° LOCAL	SURFACE (m²)
C2 (RDC+ SOUS SOL)	1	61.12
	5	14.38
	6	26.79
	8	61.12
C7 (RDC)	2	13.55
	3	15.09
	6	15.09
C10 (RDC)	4	8.78
	5	8.78
	6	15.09
	7	13.55
	8	33.68

PROJET: 97 LSP à H'LAIMIA (BOUDOUAOU)

N° BAT	N° LOCAL	SURFACE (m²)
2	1	26.60
	2	30.30
3	1	31.26
	3	38.70
4	1	31.26
	2	38.70
	3	38.70
	4	31.26
5	2	28.00
	3	27.70

PROJET: 110/220 LSP à KHEMIS EL KHECHNA (LOT 1)

N° BAT	N° LOCAL	SURFACE (m²)
B	1	30.10
	2	41.30
	3	17.80
	4	34.80
	5	21.40
	6	34.80
	7	17.80
	8	41.30
	9	30.10
C	1	26.35
	2	26.50
	3	26.50
	4	26.35
D	1	30.10
	2	41.30
	3	17.80
	4	34.80
	5	21.40
	6	34.80
	7	17.80
	8	41.30
	9	30.10
	1	30.10

PROJET: 100 LPA OULED HEDDADJ

N° BAT	N° LOCAL	SURFACE (m²)
A	1	15.20
	2	22.63
	3	16.53
	4	15.81
	5	21.80
	6	29.15
	7	44.55
	8	63.36
B	1	15.20
	2	22.63
	3	16.53
	4	15.81
	5	21.80
	6	29.15
	7	44.55
	8	63.36
C	1	15.20
	2	22.63
	3	16.53
	4	15.81
	5	21.80
	6	29.15
	7	44.55
	8	63.36

Pour cela, il y a lieu de vous rapprocher du Département de Développement de la Promotion Immobilière et Foncière "DDPIF" de l'office (bureau N°53) sis à la cité 1100 Logts bouzegza (ex segna) Reghaia afin de retirer les cahiers des charges contre un paiement de 1000,00 DA (mille dinars) représentant les frais de reproduction.

La date limite du dépôt des offres est fixée au 12 MARS 2017 à 12H00.

La séance d'ouverture des plis est publique, elle se tiendra le même jour à 13H00 au siège de l'Office à Boumerdes.

COMPÉTITIONS CONTINENTALES DE FOOTBALL

Les clubs algériens préparent la manche retour

Les trois clubs algériens qui participent aux compétitions continentales, à savoir la JS Saoura, le MC Alger et la JS Kabylie et qui ont connu des difficultés lors de la manche aller, ont déjà l'esprit tourné vers les matchs retour qui auront lieu ce week-end.

PAR MOURAD SALHI

La JS Saoura, qui participe pour la toute première fois de son histoire à la Ligue des champions d'Afrique, s'est bien débrouillée lors de sa première sortie à domicile face aux Nigériens d'Enugu Rangers. Les gars de la Saoura ont été tenus en échec sur leurs bases (1-1) mais gardent intactes leurs chances de qualification pour le prochain tour. Les coéquipiers de Djalil peuvent faire mieux lors de la manche retour qui aura lieu dimanche prochain à 16h au Nnamdi Azikiwe Stadium de Enugu. *"Nous gardons nos chances de qualification intactes. Certes, on aurait pu éviter d'encaisser lors de la manche aller à domicile, mais tout reste possible dans un match de foot. On ira au Nigeria pour défendre crânement nos chances dans cette compétition"*, a indiqué l'entraîneur bécharois Bouda. Néanmoins, il faut rester vigilant car les déplacements sont souvent périlleux. Les Bécharois poursuivent leur préparation d'arrache-pied au stade du 20-Août de Béchar. Le représentant algérien dans cette prestigieuse compétition continentale devrait se déplacer vendredi à bord d'un vol spécial.



Le MC Alger, qui est revenu avec une défaite de son déplacement au Ghana en s'inclinant devant le club local Bochum United (2-1), garde également intactes ses chances de qualification pour le prochain tour. L'unique but marqué par Seguer lors de la manche aller est très important. Les joueurs auront besoin d'une petite victoire de 1 à 0 pour valider leur ticket qualificatif pour le prochain tour. *"Le but marqué lors du match aller pourra faire nos affaires. Certes, nous avons besoin de marquer un seul but seulement pour nous qualifier, mais on fera tout pour faire mieux. Nous avons les moyens d'aller le plus loin possible dans cette compétition"*, a indiqué l'entraîneur Kamel Mouassa. Il y a lieu de signaler les graves incidents ayant émaillé cette première sortie en terre ghanéenne. La bagarre entre Mouassa et le joueur Mokdad

constitue un point noir. Aux dernières nouvelles, le président Omar Ghrib a décidé d'écarter définitivement ce joueur qui, selon lui, a sali l'image de l'Algérie au niveau continental. Le plus vieux club de la capitale, qui compte à son palmarès un seul trophée continental (la Coupe d'Afrique des clubs champions en 1976) reste sur une participation décevante dans cette même Coupe de la Caf, en étant éliminé dès le tour préliminaire de l'édition de 2015 face au Sahel du Niger. La JS Kabylie, qui s'est largement inclinée face à la formation libérienne de Breweries FC sur le score sans appel de 3 à 0, a compromis toutes ses chances de qualification pour le prochain tour. Le club a en effet besoin d'une victoire de 4 à 0 au stade du 1^{er} Novembre de Tizi-Ouzou. Ce qui

est impossible pour une équipe qui éprouve d'énormes difficultés cette saison sur ses bases. C'est dire que la mission de la JSK relève de l'impossible quand on sait que les Jaune et Vert n'ont réussi à s'imposer qu'une seule fois, à domicile, depuis le début du championnat. C'était face au CR Belouizdad. Le club phare de Djurdjura a connu l'arrivée d'un nouveau staff technique composé du duo Rahmouni-Moussouni. Ces deux hommes qui ont signé un contrat de 18 mois avec leur club de cœur, auront comme principale mission de sauver le club d'une descente aux enfers.

M. S.

COMPÉTITIONS INTERCLUBS DE LA CAF : LE MJS RÉAGIT

"Les clubs algériens doivent avoir une conduite exemplaire"

Le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) a rappelé aux clubs algériens participant aux compétitions africaines interclubs 2017 l'obligation d'adopter "une conduite exemplaire", au lendemain des matchs du tour préliminaire aller de la Ligue des champions et Coupe de la Confédération de football marqués par des incidents et dérapages.

"Suite aux incidents et dérapages ayant émaillé la participation de certaines délégations algériennes lors des compétitions organisées à l'étranger, le MJS rappelle à l'ensemble des dirigeants, des sportifs et des staffs techniques et administrat-

ifs l'obligation d'adopter une conduite exemplaire basée sur le respect de l'éthique et du fair-play", écrit le MJS dans un communiqué transmis à l'APS.

La réaction du département ministériel intervient au lendemain de la dispute qui a eu lieu entre le milieu offensif du MC Alger Abdelmalek Mokdad avec son entraîneur Kamel Mouassa lors du match en déplacement à Accra contre les Ghanéens de Bechem United (défaite 2-1), comptant pour le tour préliminaire (aller) de la Coupe de la Confédération (Caf).

N'ayant pas apprécié son remplacement à l'heure de jeu, Mokdad s'est accroché violem-

ment avec Mouassa, chose qui a poussé l'arbitre à interrompre la partie pour calmer les esprits. La JS Kabylie, engagée dans la même compétition, a vécu le même scénario avec l'altercation qui s'est produite entre les deux défenseurs du club Saâdi Redouani et Koceila Berchiche lors du match disputé à Monrovia vendredi dernier face aux Libériens du FC Breweries (défaite 3-0). *"Le ministère invite l'ensemble des acteurs du mouvement sportif national à veiller à bannir toute attitude pouvant porter atteinte à la dignité de notre pays"*, conclut le communiqué.

CHAMPIONNATS D'AFRIQUE
CONTRE-LA-MONTRE PAR ÉQUIPES

Les cyclistes algériens en or

Les cyclistes de la sélection algérienne des juniors ont remporté la médaille d'or du contre-la-montre par équipes des championnats d'Afrique sur route dont le coup d'envoi a été donné lundi à Louxor en Égypte avec la participation de 21 pays. Composée de six coureurs, la sélection algérienne a pris la première place de la course longue de 26,5 km, devant son homologue marocaine, alors que la troisième place est revenue aux représentants de Maurice. La sélection algérienne des juniors est composée d'Assal Mohamed, Cheblaoui Oussama, Hamza Mansouri, Merdj Aïmen, Ogbi Brahem Wali et Bechlaghem Oussama. Trois spécialités sont au programme de cette édition qui se poursuivra jusqu'au 17 février, à savoir deux épreuves de course contre la montre par équipes et individuel élite (hommes et dames), juniors (filles et garçons) et U-23, ainsi qu'une épreuve de course en ligne élite (hommes et dames), juniors (filles et garçons) et U-23. La dernière édition disputée en 2015 avait été organisée à Casablanca avec la participation de 31 nations dont l'Algérie.



Offres d'emplois

Référence : Emploipartner-1406
Poste : Emploi Partner recruté pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING

- Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et management.
- D'une part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à en optimiser les ventes.
- D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l'administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients.

Missions :

- Analyse des études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution
- Evalue le positionnement de la société sur le marché.
- Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché.
- Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes.
- Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing
- Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée
- Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels...)
- Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients
- Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication.
- Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes...)
- Veille à la diffusion des supports d'information.
- Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire...
- Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits
- Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes
- Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels
- Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes
- Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles.
- Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner
- Pilote et met en œuvre la politique commerciale
- Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services
- Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires
- Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences
- Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale...
- Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées
- Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client
- Elabore les stratégies de ventes offensives
- Assure la mise en œuvre des techniques de ventes
- Met en place un réseau de distribution
- Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution
- Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire
- Développe et suit les grands comptes
- Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques
- Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs
- Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants
- Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs

- Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH...) et veille à tout moment au respect des procédures
- Assure la tenue et la régularité de travail du ses collaborateurs
- Établit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction
- Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

Profil :

- Ingénieur commercial / licencié en sciences commerciales / ingénieur en commerce extérieur / médecin / pharmacien / biologiste
- 10 ans d'expérience
- Sens de communication
- Capacité de négociation et de persuasion
- Force de persuasion
- Rigueur, adaptabilité et mobilité
- Compétences managériales
- Sens de l'analyse
- Raisonnement inductif et déductif
- Doté d'esprit positif et créatif
- Focalisé sur les résultats
- grande résistance à la pression
- Capacité de détecter et de gérer les problèmes
- Maîtrise du français et de l'outil informatique
- Discrétion élevée et intégrité morale

Avantages :

- LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALIFIANCES & SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER

Lieu de travail principal :

- Kouba

Référence : emploipartner- 1411

Poste : Emploi Partner recruté pour FILTRANS SPA UN CADRE LOGISTIQUE

Missions :

- Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas
- Suivi des commandes au départ de l'usine ou depuis des prestataires logistiques externes/fournisseurs
- Coordonner le suivi de la préparation avec différents services.
- Relation avec les transitaires pour planifier, réserver et organiser les transports
- Etablissement des documents liés au mode de transport
- Préparation de la documentation d'accompagnement de la marchandise
- Communication au client des détails de l'expédition + documents d'accompagnement
- Transmission des dossiers pour dédouanement au transitaire et en assurer le suivi
- Rapprochement fin de mois avec la comptabilité
- Tenue à jour des documents de gestion logistique
- Gérer les réclamations clients.

Lieu de travail principal :

- Alger

Référence : emploipartner-1408

Poste : Emploi Partner recruté pour FILTRANS SPA UN RESPONSABLE HSE

Missions :

- Prise en charge des exigences légales et réglementaires en matière de SIE.
- Coordination, suivi et reporting inter agences de la fonction SIE.
- Supervision, contrôle et compte rendu sur les activités de surveillance et de gardiennage des sites de la société
- Montage et mise en forme du processus HSE
- Management et Pilotage du Processus de HSE.
- Mise en place du plan HSE. Pilotage de la veille réglementaire HSE et garantie de son application.
- Conception et confection d'indicateurs HSE et tableaux de bord
- Gestion et suivi des tableaux de bord HSE.
- Vulgarisation, Formation et sensibilisation autour du processus HSE

Profil :

- Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane.
- 03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit.

Lieu de travail principal :

- Alger

Référence : emploipartner-1410

Poste : Emploi Partner recruté pour FILTRANS SPA UN COORDINATEUR SIE (SÛRETÉ INTERNE D'ÉTABLISSEMENT)

Missions :

- Rattaché au Responsable HSE
- Coordinateur des structures de sûreté interne des agences
- Consolide les moyens humains et matériels des dispositifs à mettre à la disposition des SIE locales
- Coordonne les relations de la société de gardiennage
- Suivi des actions de plusieurs commissions (Inventaires, Créances
- Hygiène et sécurité) Autres activités sur la gestion du patrimoine.
- Veiller à l'application de la réglementation relative à l'hygiène et la sécurité du travail
- S'assurer de la mise en application des mesures de prévention

Compétences :

- Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum
- Vous avez également des connaissances en Hygiène et sécurité
- Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives
- Expérience d'au moins 2 ans dans un poste similaire
- Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus
- Maîtrise parfaite de l'outil informatique
- Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles, vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public.
- disponible

Profil :

- Ingénieur en HSE /Ingénieur contrôle qualité et normalisation/Hygiène et sécurité industrielle
- Formation supérieure en hygiène, sécurité et environnement.
- Expérience minimale 02 ans

- Expérience sur un poste similaire souhaitée
- Dynamique
- disponible

Lieu de travail :

- Alger

Référence : emploipartner- 1409

Poste : Emploi Partner recruté pour FILTRANS SPA UN DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (CADRE DIRIGEANT).

Missions :

- Rattaché au président directeur général, vous encadrez l'équipe de la direction de l'administration générale, missions sont les suivantes:
 - Assister le président Directeur Général dans la mise en œuvre des décisions de gestion, de coordination et de développement des activités relevant de son domaine de compétence ;
 - Manager la direction, concevoir, proposer et mettre en œuvre les orientations stratégiques de ses différents services.
 - Veiller au respect des règles juridiques de fonctionnement de l'administration et contribuer à l'amélioration des procédures internes de l'entreprise.
 - Garantir la qualité juridique des actes de la société, participer à la rédaction de dossiers et d'actes administratifs transversaux en lien avec les services.
 - Assurer une veille juridique, apporter un conseil aux services, alerter sur les risques juridiques et de contentieux dans l'entreprise.
 - Superviser les procédures contentieuses, mesurer les enjeux et proposer des orientations.
 - Supervise et contrôle la gestion des agences.
 - Garantir l'organisation et le suivi des différents services et superviser le pré-contrôle de légalité des actes.
 - Supervise et contrôle la Gestion du patrimoine de l'entreprise.
 - Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra

Compétences :

- Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum
- Vous avez également des connaissances approfondies en législation et droit du travail
- Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives
- Expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire
- Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus
- Maîtrise parfaite de l'outil informatique
- Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles
- vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public
- un manager, disponible et à l'écoute de vos agents, vous savez piloter une équipe pluridisciplinaire.

Lieu de travail :

- Alger

Référence : emploipartner- 1410

Poste : Emploi Partner recruté pour FILTRANS SPA UN COORDINATEUR SIE (SÛRETÉ INTERNE D'ÉTABLISSEMENT)

Missions :

- Rattaché au Responsable HSE
- Coordinateur des structures de sûreté interne des agences
- Consolide les moyens humains et matériels des dispositifs à mettre à la disposition des SIE locales
- Coordonne les relations de la société de gardiennage
- Suivi des actions de plusieurs commissions (Inventaires, Créances
- Hygiène et sécurité) Autres activités sur la gestion du patrimoine.
- Veiller à l'application de la réglementation relative à l'hygiène et la sécurité du travail
- S'assurer de la mise en application des mesures de prévention

Compétences :

- Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum
- Vous avez également des connaissances en Hygiène et sécurité
- Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives
- Expérience d'au moins 2 ans dans un poste similaire
- Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus
- Maîtrise parfaite de l'outil informatique
- Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles, vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public.
- disponible

Lieu de travail :

- Alger.

Référence : emploipartner- 1412

Poste : Emploi Partner recruté pour FILTRANS SPA DES COMMERCIAUX LOGISTIQUES

Descriptif de poste:

- Elabore la proposition commerciale et arrêter avec le client les modalités du contrat de vente ou le devis
- Commercialiser la prestation transport logistique.
- Prospection, développement de nouveaux clients (exploitation des fichiers
- Prospecter des opportunités du réseau, suivi des outils d'aide à la commercialisation afin d'identifier, détecter et développer des opportunités...)
- Prospecter, développe et assure le suivi de la clientèle. Dans la négociation commerciale
- Satisfaire les besoins du client en lui assurant rapidité et sécurité dans le transport
- Répondre aux appels d'offres en étroite collaboration avec le directeur de la division
- Veille permanente de la concurrence au niveau local et national
- Reporting...

Capacités et expérience souhaitées:

- Niveau universitaire exigé et âgé de 35 ans au maximum
- Formation en logistique internationale ou commerce internationale
- Au minimum 2 ans d'expérience
- Persévérance, bon relationnel
- Résistance au stress et capacité d'écoute sont nécessaires, afin de décoder les besoins des clients et répondre à la demande.

Lieu de travail:

- Alger

Référence : Emploipartner-1404

Poste : Emploi Partner recruté pour ATLAS COPCO ALGERIE UN DIRECTEUR DES FINANCES

Missions:

- Garantir la fiabilité et l'exactitude des informations comptables et des reporting de l'entreprise
- Analyse financière régulière.
- Gérer les relations avec les départements financiers et comptables de l'entreprise
- Gérer les relations avec les institutions financières, les auditeurs et tout autre acteur externe.
- Suivre les facturations, le recouvrement.
- Assurer le reporting mensuel/budget.
- Assurer l'application des règles comptables locales en fonction des besoins identifiés.
- Assurer le contrôle et le suivi de la trésorerie dans le respect des procédures de l'entreprise.
- Autoriser le paiement des fournisseurs
- Optimiser de la gestion des stocks

Profil :

- Expérience requise
- Au moins 2 à 3 ans d'expérience sur le même poste
- Expérience exigée en multinationale ou en entreprise privée

Diplôme requis

- Licence en finances

Compétences

- Maîtrise de l'anglais obligatoire (pour la communication avec le groupe, lecture, mail, téléconférence)
- Bonnes connaissances des systèmes de contrôle de gestion (en interne)
- Bonnes connaissances de la réglementation en vigueur (lois de finances, comptabilité, compétences analytiques
- Très bonnes connaissances en finances
- D'excellentes compétences interpersonnelles
- Doit être fiable pour maintenir une stricte confidentialité
- Aptitude aux présentations fréquentes
- Aptitudes à la communication verbale et écrite.
- Capacités de définir des priorités et respecter les délais
- Très bon sens de l'organisation.
- Aptitude à la prise de décision pour aux besoins du développement
- Excellent niveau dans la résolution des problèmes
- Compétences en informatique

Lieu de travail principal :

- Alger / Route de Sidi Menif Tranche 3 Lot N°119 ZERALDA.

Référence : emploipartner- 1407

Poste : Emploi Partner recruté pour - Red FabriQ - UN INGÉNIEUR DE DÉVELOPPEMENT .NET

Comment répondre à nos annonces

Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :

www.emploipartner.com

Tel : 021 680 296/021 687 086

Fax : 021 298 595

Boulettes de viande hachée sauce tomate



Ingrédients :

300 g de viande hachée
1 jaune d'œuf
1 gousse d'ail
Purée de tomates (500ml)
4 c. à s. de chapelure
1 oignon
1 pincée de noix de muscade
1 c. à c. d'origan
1 c. à c. de basilic
1 c. à s. de persil haché
20 g de margarine
Huile
Sel, poivre

Préparation :

Dans un plat, mettre la viande, la gousse d'ail écrasée, le jaune d'œuf, la chapelure et la noix de muscade. Saler et poivrer. Mélanger le tout et façonner de petites boulettes. Dans une poêle, faire chauffer un fond d'huile et y faire dorer à feu doux les boulettes (10min.). Réserver les boulettes sur du papier absorbant. Hacher finement l'oignon. Mettre à fondre, à feu doux, la margarine dans une casserole et y faire revenir l'oignon 2 min. Ajouter la purée de tomates, le basilic et l'origan. Saler et poivrer. Ajouter les boulettes. Couvrir et cuire à feu doux 30 min. en remuant de temps en temps. En fin de cuisson, saupoudrer de persil haché.

Pudding de potiron



Ingrédients :

300 g de chair de potiron coupée en petits dés
1 demi-litre de lait + 3 c. à s.
80 g de sucre fin
1 paquet de vanille
3 c. à s. de farine de maïs
3 œufs
60 g de sucre glace
1 pincée de sel
150 g de raisins secs

Préparation :

Porter le lait à ébullition, ajouter la vanille. Retirer du feu et laisser refroidir. Verser les cubes de potiron dans une casserole. Saupoudrer de sucre fin. Arroser d'un grand verre d'eau. Remuer et porter à ébullition. Couvrir et laisser mijoter 20 min, égoutter. Presser de manière à extraire un maximum de liquide et mixer. Séparer les blancs des jaunes d'œufs. Batre en neige les blancs additionnés d'une pincée de sel. Préchauffer le four à 160°. Ajouter la purée de portion dans la casserole et mélanger. Porter à ébullition. Délayer la farine de maïs dans les 3 c. à s. de lait froid et la verser dans la casserole. Laisser bouillir 2 min. sans cesser de remuer. Hors du feu, ajouter en fouettant les 3 jaunes d'œufs et les raisins égouttés. Terminer en incorporant, petit à petit, les blancs d'œufs et le sucre glace. Verser le pudding dans un plat beurré allant au four. Enfourner et cuire une petite heure.

GINGEMBRE ET SANTÉ

L'épice aux mille vertus cutatives

La gingembre est connu dans la médecine traditionnelle pour soulager les maux d'estomac, les rhumatismes inflammatoires et divers autres maux.

Découvrez les secrets de cette épice aussi délicieuse que curative.

Plante utilisée depuis des millénaires...

La racine de gingembre est utilisée depuis des millénaires en médecine traditionnelle chinoise pour stimuler la digestion. Cependant, dans la mesure où l'effet de la consommation de gingembre frais sur le processus de digestion n'a pas fait l'objet d'études cliniques bien contrôlées, davantage de recherches pourraient éventuellement mener à des conclusions plus précises sur le sujet.

Allié d'une bonne digestion

Une synthèse d'études pratiquées sur les animaux rendue publique démontre que le gingembre pourrait stimuler la sécrétion de bile et l'activité de différents enzymes digestifs, ce qui entraîne une digestion plus rapide des aliments. La quantité de gingembre utilisée dans ces études sont élevées et même supérieures à ce que pourraient consommer

des populations reconnues comme étant de grandes consommatrices d'épices, comme l'Inde.

Pour combattre les nausées

En 1999, l'Organisation mondiale de la santé a reconnu l'utilité du rhizome de gingembre pour lutter contre les nausées et les vomissements de la grossesse. Les substances contenues dans le gingembre joueraient un rôle dans l'effet antiémétique, en agissant entre autres sur la réduction des mouvements de l'estomac.

Un puissant anti-inflammatoire

Le gingembre est aussi utilisé pour soulager les douleurs liées à l'arthrite et autres rhumatismes inflammatoires.

Consommation :

Il est conseillé de consommer du gingembre en poudre puisque 1g de gingembre séché équivaut à 10g de gingembre frais.



DECO MAISON

La vie en noir et blanc



pureté et d'élégance, dans votre intérieur.

Donner des nuances :

Il est important d'abord de ne pas se limiter au noir et blanc, pour éviter de tomber dans le baroque. Il faut nuancer, par exemple avec des gris : gris anthracite ou du gris perle. Pour dynamiser ce noir et blanc, vous pouvez aussi réaliser une "base" en noir et blanc et y ajouter une couleur franche, choisie selon vos goûts. Cela peut être du rouge, du fuchsia, du turquoise ou de l'argent. Très tendance aussi cet hiver, cette dernière teinte apporte une touche de brillance

intéressante.

Autre conseil : Évitez le graphisme à outrance. Vous aimez les papiers peints graphiques ? Choisissez-en un et tapissez un mur (et un seul) ou, mieux, ne mettez qu'un seul lé. Ajoutez une peinture dans des tons gris par exemple, et le tour est joué. Le graphisme, oui, mais en petites touches.

Mettre en valeur sa déco en noir et blanc ?

Pensez par exemple aux coussins. Ajoutez une touche de nature avec une belle orchidée blanche placée dans un vase noir. Choisissez la bonne lumière, évitez les halogènes, beaucoup trop forts, et qui vont accentuer la bichromie de votre déco. Optez pour des sources lumineuses à différentes hauteurs et à variateur. Enfin, lors du choix de vos ampoules, évitez celles qui diffusent une lumière trop blanche.

Astuces... Astuces... Astuces... S

Récupérer les outils rouillés :



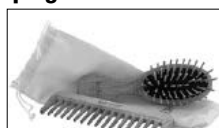
Retirez la rouille à l'aide d'une brosse métallique. Frottez avec du papier verre. Passez sur l'outil rouillé de l'huile alimentaire.

Changer le manche d'un outil



Faites brûler le manche qui reste dans la partie en fer de l'outil. Faites gonfler le nouveau manche immergé dans l'eau pendant toute une nuit. Emboîtez le manche gonflé d'eau dans l'outil.

Nettoyer brosses et peignes



Après avoir débarassé vos peignes et brosses des cheveux qui s'y sont incrustés, plongez-les dans de l'eau chaude savonneuse quelques minutes. Rincez-les en ajoutant à l'eau de rinçage un verre à moutarde de vinaigre blanc.

Contre l'oxydation de l'acier



Frottez l'objet avec du papier verre pour métal. Faites un mélange mi pétrole, mi vaseline, étalez-le sur l'acier à l'aide d'un chiffon doux.

Mots Fléchés N°3184

prodigieux spirituellement	organe de fleur état du solitaire	petit trait peu sautants	détaler coordination	diviniser appareil pour voir en relief	coqité-ment jus nos fermenté	cheminée
partage grand hôtel			rejetée ça vaut de l'or	habitudes grand panier		lanceuse d'Ariane
aqit pour son parti			tunique de l'oeil vaisseau antique		jeune danseuse expérimenta	fait un petit bond
potence		note de clé serpents néants	voie sanguine auront de l'augace			support de balle
mot de bébé têtus sortons du sol					forme de greffe goût de bonbon	
dispenseront de taxe	liés obstiné			couches sociales		mot de licencié marraine de conte
très élégant	appuyer doctrines du plaisir total			petit oiseau emploi		fromage alsacien
se glissent dernier salut		grimaces vestige			touché asticot	
point d'eau disposent de			sonne expédition	transports réguliers	désire assassine	négation levant
jamais contredit trop entendue	originaire secoué		ornés de lauriers symbole de force		devant la patronne petit saule	volcan antarctique
dépeuillé	eau-de-vie propulsé	sommets de toits faiseurs de rides		fait son choix ici	soustraire erbium chimique	plus haut que le do lettre grecque
bosses dur			chemin de halage		forte presse	il va lentement au Brésil
			rapporteurs des raquets			

SUDOKU	N°3184	SOLUTION SUDOKU N°3183	SOLUTIONS MOTS FLECHES 3183																																																																																																																																						
<table border="1"> <tr><td>2</td><td>6</td><td></td><td></td><td></td><td>5</td></tr> <tr><td></td><td></td><td></td><td>2</td><td>3 4 8</td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td><td></td><td>5 1</td><td></td><td>2</td></tr> <tr><td></td><td>4</td><td>6 9 2</td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td>8 2 3</td><td></td><td>4</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>1</td><td>7 4</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>6 5 9</td><td></td><td>1</td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td>8</td><td></td><td></td><td>6</td><td>1</td></tr> </table>	2	6				5				2	3 4 8					5 1		2		4	6 9 2											8 2 3		4			1	7 4					6 5 9		1					8			6	1	<table border="1"> <tr><td>1</td><td>2</td><td>6</td><td>5</td><td>7</td><td>3</td><td>4</td><td>8</td><td>9</td></tr> <tr><td>3</td><td>9</td><td>4</td><td>2</td><td>8</td><td>6</td><td>1</td><td>5</td><td>7</td></tr> <tr><td>8</td><td>5</td><td>7</td><td>4</td><td>1</td><td>9</td><td>3</td><td>6</td><td>2</td></tr> <tr><td>7</td><td>1</td><td>3</td><td>9</td><td>6</td><td>4</td><td>8</td><td>2</td><td>5</td></tr> <tr><td>4</td><td>6</td><td>2</td><td>7</td><td>5</td><td>8</td><td>9</td><td>1</td><td>3</td></tr> <tr><td>9</td><td>8</td><td>5</td><td>3</td><td>2</td><td>1</td><td>7</td><td>4</td><td>6</td></tr> <tr><td>5</td><td>7</td><td>9</td><td>8</td><td>4</td><td>2</td><td>6</td><td>3</td><td>1</td></tr> <tr><td>2</td><td>4</td><td>1</td><td>6</td><td>3</td><td>7</td><td>5</td><td>9</td><td>8</td></tr> <tr><td>6</td><td>3</td><td>8</td><td>1</td><td>9</td><td>5</td><td>2</td><td>7</td><td>4</td></tr> </table>	1	2	6	5	7	3	4	8	9	3	9	4	2	8	6	1	5	7	8	5	7	4	1	9	3	6	2	7	1	3	9	6	4	8	2	5	4	6	2	7	5	8	9	1	3	9	8	5	3	2	1	7	4	6	5	7	9	8	4	2	6	3	1	2	4	1	6	3	7	5	9	8	6	3	8	1	9	5	2	7	4	<p>• C • E • F • A • E • G • D RHONE ALPES • LEI • ADOUBER • TRACE AMERTUMES • OPUS • BUG • LA • ULTIME PARURENT • AERER • R • EAU • RAI RA • A ADMISSIONS • ILS • EOLIE NNE • OSA • GRELE • ECART • CD • ALIZES • NATTEE VILE • SPOT • OIES • • ESOTERISME • A ECU • SIR • RIANTS • OST • MER • ENTAS ACEREE • ANSE • PO • A • ETRECIT • CAR ARCS • AVIDEMENT • DOSA • ANS • ASTI PETARADE • NL • ER • SAIE • ASEPTISA</p>
2	6				5																																																																																																																																				
			2	3 4 8																																																																																																																																					
			5 1		2																																																																																																																																				
	4	6 9 2																																																																																																																																							
	8 2 3		4																																																																																																																																						
1	7 4																																																																																																																																								
6 5 9		1																																																																																																																																							
	8			6	1																																																																																																																																				
1	2	6	5	7	3	4	8	9																																																																																																																																	
3	9	4	2	8	6	1	5	7																																																																																																																																	
8	5	7	4	1	9	3	6	2																																																																																																																																	
7	1	3	9	6	4	8	2	5																																																																																																																																	
4	6	2	7	5	8	9	1	3																																																																																																																																	
9	8	5	3	2	1	7	4	6																																																																																																																																	
5	7	9	8	4	2	6	3	1																																																																																																																																	
2	4	1	6	3	7	5	9	8																																																																																																																																	
6	3	8	1	9	5	2	7	4																																																																																																																																	

L'astéroïde 2016 WF9 va-t-elle percuter demain la Terre ?

Un Russe, le Dr Dyomin Damir Zakharovich, affirme qu'un astéroïde découvert en novembre 2016 percuterait aujourd'hui la Terre.

L'orbite de l'objet ressemblent à ceux d'une comète, sauf que 2016 WF9 ne présente pas le nuage de gaz et de poussière qui caractérise normalement les comètes.

Un astéroïde venu de la planète Nibiru

Un impact prévu pour le 16 février que contredisent les données de la Nasa. La Terre est-elle menacée par un astéroïde ? Alors que deux objets récemment découverts ont rendu visite à la Terre en janvier, une rumeur prend de l'ampleur sur la Toile. Celle-ci affirme qu'un astéroïde pourrait venir percuter notre planète le 16 février et causer des conséquences dévastatrices telles qu'un méga-tsunami. D'après les estimations l'astéroïde est "relativement grand" entre 0,5 et un kilomètre de diamètre. En revanche, on ignore sa nature exacte. Les astronomes ont remarqué que l'aspect et

Le Dr Dyomin Damir Zakharovich a émis une théorie : 2016 WF9 proviendrait du système de la planète Nibiru. Une planète située aux confins du système solaire dont l'existence n'a jamais été prouvée mais qui revient régulièrement dans les prédictions de fin du monde. D'après le Dr Zakharovich, l'objet aurait été expulsé après une collision avec un autre astéroïde. Il se dirigerait maintenant droit vers notre planète où il pourrait détruire des villes entières. "L'objet est plus grand que ce que dit la Nasa. Nos données préliminaires suggèrent qu'un astéroïde de 2,2 kilomètres



n'aura aucun problème à pénétrer dans l'atmosphère sans être désintégré", a expliqué le Russe. "Depuis octobre, la Nasa sait qu'il va percuter la Terre. Mais elle ne le dit que maintenant. Et elle ment", a-t-il affirmé. Selon lui, l'impact aurait lieu le 16 février. Sauf que les données de la Nasa contredisent formellement un tel risque. D'après les astronomes américains, 2016 WF9 met 4,9 années terrestres pour par-

courir son orbite qui l'amène jusqu'à l'orbite de Jupiter et lui fait traverser la ceinture principale d'astéroïdes, l'orbite de Mars et celle de la Terre avant de repartir. Néanmoins, aucune visite n'est prévue pour le 16 février. Il est prévu que 2016 WF9 se rapproche de la Terre mais ceci aura lieu le 25 février et se fera à une distance non négligeable, 51 millions de kilomètres. D'après les données du Jet Propulsion

Laboratory, passé le 25 février 2017, l'astéroïde/comète ne devrait pas revenir avant 2021 où là encore il devrait réaliser une approche lointaine à plus de 70 millions de kilomètres. "La trajectoire de 2016 WF9 est bien connue, et l'objet n'est pas un danger pour la Terre dans un futur proche", a assuré la Nasa dans un communiqué.

Des chercheurs créent de la soie d'araignée antibiotique



Inspirés par les pratiques remontant à l'Antiquité gréco-romaine, des chercheurs sont parvenus à fabriquer de la soie d'araignée synthétique combinée à un antibiotique. Un dispositif qui pourrait permettre de soigner des blessures ou aider à délivrer des traite-

ments. C'est ce que démontre la nouvelle étude publiée dans la revue *Advanced Materials* par une équipe britannique. Ces scientifiques se sont inspirés d'anciennes techniques grecques et romaines pour fabriquer de la soie d'araignée synthétique. Rappelons que cette fibre de

protéines filée par les araignées est 30 fois plus fine qu'un cheveu, plus solide que le kevlar. Des propriétés qui n'avaient visiblement pas échappé aux Grecs et Romains antiques. A cette époque, la soie d'araignée était en effet utilisée pour

couvrir les blessures des soldats. Les plaies étaient enduites d'un mélange de vinaigre de miel servant d'antiseptique pour les nettoyer. Elles étaient ensuite recouvertes de bouts de soie afin de les protéger des possibles agressions et contaminations extérieures.

Tisser une pelote dans l'infiniment petit

Les scientifiques ont cherché à moderniser cette idée en utilisant de nouvelles technologies. Au lieu d'utiliser de la vraie soie d'araignée, compliquée à fabriquer en grande quantité, ils ont synthétisé le matériau en laboratoire grâce à la bactérie *Escherichia coli*. Ils l'ont ensuite recouvert de Lévofoxacine, un antibiotique couramment utilisé pour traiter les infections. C'est comme la fabrication d'une pelote de laine. Avant

d'obtenir un long fil, les moutons sont tondu afin de récupérer la laine en grande quantité. À ce stade, avant que la laine ne soit filée en brin, il est possible d'ajouter des colorants par exemple. En mélangeant la laine à de telles substances, on obtient des fils d'une autre couleur que la couleur d'origine. Pour leur soie d'araignée synthétique, les chercheurs ont fait exactement la même chose, mais à un niveau beaucoup plus petit, en liant les molécules d'antibiotiques aux matières premières de la soie. En plus de sa résistance, ce matériau présente plusieurs avantages d'un point de vue médical. Il est biocompatible, biodégradable et s'il est fait de protéines, il ne semble causer aucune réaction immunitaire, allergique ou inflammatoire majeure.

L'encyclopédie DES INVENTIONS

CAOUTCHOUC SYNTHÉTIQUE

Inventeur : Fritz Hofmann

Date : 1906

Lieu : Allemagne

Le caoutchouc synthétique est un type d'élastomère, invariablement polymère. Il est souvent issu d'un combustible fossile. Un élastomère possède une meilleure déformation élastique sous contrainte et revient à sa forme initiale sans aucune déformation permanente. Il sert de substitut au caoutchouc naturel (sigle NR) dans certains cas, spécialement lorsque des propriétés mécaniques élevées sont requises.



ENQUÊTES CRIMINELLES : LE MAGAZINE DES FAITS DIVERS



20h55



L'affaire Dromard : Qui a tué la coiffeuse ? Le 15 juillet 2010, l'artisan-menuisier Sylvain Dromard découvre le corps de son épouse Laurence, coiffeuse, inconsciente, dans la cuisine en rentrant dans leur domicile de Saint-Martin-d'Ablois, dans la Mame • L'affaire Légeret : huis clos familial. Le 4 janvier 2006, Ruth Légeret est retrouvée morte dans le sous-sol de sa villa à Vevey, en Suisse. A ses côtés, son amie Marina Studer gît dans une mare de sang. Les enquêteurs privilégient la piste familiale. Les deux fils de Ruth sont montrés du doigt : l'un était fâché avec sa mère, l'autre était attiré par l'argent.

TOKAREV



20h55



Ancien criminel, Paul Maguire a quitté le milieu après un coup particulièrement lucratif. Désormais retiré dans une petite ville d'Alabama, il vit paisiblement avec Vanessa, son épouse, et Caitlin, sa fille qui s'apprête à fêter ses 16 ans. Un soir, alors que Paul et Vanessa se sont absentés, Caitlin et deux de ses amis sont attaqués par des mafieux russes. L'adolescente est enlevée. Paul renoue avec ses anciens réflexes pour la retrouver avant qu'il ne soit trop tard.

FAIS PAS CI, FAIS PAS ÇA MON AMI SQUICKY



20h55



En 2022, cinq ans ont passé. Alors que l'entreprise Fabja och Vally est menacée de rachat, les Bouley partent à Jaipur, en Inde, pour rencontrer les parents de Ravija, la fiancée d'Eliott, laissant Salomé en garde chez les Lepic. Après la disparition de Squicky, son écureuil, Renaud déprime. Charlotte est désormais mariée à Marta, et Christophe est devenu antiquaire vintage. Quant à Lucas, il a trouvé sa voie : il veut faire des vidéos sur Internet.

DES RACINES ET DES AILES



20h55



Culminant à 4 810 mètres, le mont Blanc est le plus haut sommet d'Europe occidentale. En compagnie de Ludovic Ravanel, géomorphologue au CNRS, survol du massif à la découverte des sommets emblématiques et des récits qui ont fait les grandes pages de l'alpinisme. Christine Boymond-Lasserre, guide, fait visiter des palaces et certaines des plus belles villas de Chamonix. L'historien et auteur Pierre-Louis Roy retrace l'incroyable épopée de la construction du téléphérique de l'aiguille du Midi. José Vuillamoz, généticien de la vigne, se rend au cœur des spectaculaires vignobles du Valais et l'architecte Nathalie Dufour dévoile les plus beaux châteaux du val d'Aoste. Enfin, rencontre avec Pascal Brun, pilote des cimes depuis 30 ans.



LA SELECTION DU MIDI LIBRE

GLORIA



20h55



Gloria, 58 ans, divorcée, se sent bien seule depuis que ses enfants ont quitté la maison. Résolue à ne pas finir seule, elle se lance dans une vie nocturne effrénée, multipliant les aventures d'un soir. Mais elle comprend vite que cette vie ne la satisfait pas. Tout change quand elle tombe sous le charme de Rodolfo, de sept ans son aîné. Elle envisage même de refaire sa vie avec lui. Mais le début de leur relation est un peu hésitant.

MADAGASCAR



20h55



À New York, le lion Alex est l'attraction principale du zoo de Central Park, où il vit avec ses amis, le zèbre Marty, la girafe Melman et l'hippopotame Gloria. Captifs depuis toujours, les quatre animaux s'estiment comblés par le destin et ne se lassent pas de l'adulation que leur porte le public de la ville. Mais Marty aspire malgré tout à connaître autre chose. Poussé par une insatiable curiosité, il s'évade, profitant de l'initiative d'une bande de pingouins un peu fous. Alex, Melman et Gloria s'enfuient en sa compagnie. Une grande aventure commence pour eux.

TOP CHEF



20h55



Le temps d'une épreuve, les chefs Philippe Etchebest, Hélène Darroze et Michel Sarran changent de brigade. Six cuisiniers sur les dix encore en lice doivent créer un dessert ou un plat en associant la tomate à un fruit de leur choix. Leur objectif : séduire Frédéric Jaunault, meilleur ouvrier de France primeur. Les chefs auront tout intérêt à faire gagner leur équipe du jour pour décrocher un avantage de taille pour la suite de la compétition. Pour la seconde épreuve, les quatre autres participants défient Cédric Grolet, chef pâtisier du palace parisien Le Meurice, dans la confection d'un dessert à l'apparence d'un fruit. L'illusion devra être parfaite pour convaincre les clients de l'hôtel.

GREY'S ANATOMY
AUTOPSIE D'UN MARIAGE

20h55



Jackson se trouve auprès de Tatiana, une patiente qu'il suit depuis quatre ans et qui va enfin pouvoir quitter l'hôpital. Du coup, il se remémore tous les moments de sa relation avec April... leurs difficultés actuelles, leur mariage... jusqu'à leur toute première rencontre à l'hôpital.



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

Rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben Mhidi - Constantine - Tél-Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression : Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire : SGA Bouzaien : 0210007139000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulahe Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

KATE MIDDLETON ET LE PRINCE WILLIAM

BIENTÔT À PARIS !

Alors que la Grande-Bretagne doit bientôt enclencher sa sortie de l'Union européenne - après le referendum choc du Brexit - les rapports diplomatiques avec l'Europe ne doivent pas en pâtir. Pour ce faire, le ministère

britannique des Affaires étrangères a organisé une visite officielle en mars prochain. En première ligne, le Prince William et Kate Middleton - qui bénéficient d'une cote de popularité hors norme - seront à Paris pour

honorar divers engagements. "Le duc et la duchesse de Cambridge entreprendront une visite officielle de deux jours à Paris les 17 et 18 mars" vient ainsi d'annoncer Kensington Palace dans un communiqué officiel. La jeune garde de la famille royale n'a pas encore précisé si leurs

adorables enfants - le Prince George et la Princesse Charlotte - seront de la partie. D'ailleurs : "tous les détails de la visite seront annoncés en temps voulu" précise le Palais, ce 13 février. Toutefois, on sait déjà que "l'itinéraire comprendra une réception avec des dirigeants français issus de plusieurs domaines,

dîner officiel à la résidence de l'ambassadeur britannique, et la participation au match du Tournoi des Six nations, Pays de Galles - France Six Nations au Stade de France". Pour rappel, le petit-fils d'Elizabeth II est un fan inconditionnel de cette première équipe de rugby.



JENNIFER LOPEZ

AUX GRAMMYS, ELLE N'A PAS ÉCHAPPÉ À LA QUESTION SUR DRAKE !

La soirée des Grammys Awards a permis de sacrer Adele, d'offrir à Beyoncé une vitrine incomparable, de réunir Lady Gaga et Metallica sur une même scène, mais aussi de répondre à quelques interrogations ! À ce titre, Jennifer Lopez n'a pas échappé à LA question au sujet de sa brève relation avec le rappeur Drake ! En habituée des médias et des tapis rouges, Jennifer Lopez a fait parler son expérience, en répondant légèrement à côté ! " J'aime Drake, il est brillant " a-t-elle expliqué, jugeant par ailleurs le talent artistique du rappeur canadien, qu'elle considère " incroyable ".

TOM CRUISE

EN DEUIL, IL VIENT DE PERDRE SA MAMAN

Tom Cruise a perdu sa plus grande source d'inspiration. La maman de l'acteur vient de disparaître des suites d'une maladie. À 80 ans, Mary Lee South est décédée dans son sommeil la semaine dernière. Tom Cruise et ses trois sœurs ont assisté aux funérailles de leur mère ce week-end en compagnie d'autres membres de la famille et d'amis, relate People. Cette éducatrice spécialisée avait une véritable passion pour le théâtre. C'est d'ailleurs elle qui a poussé Tom Cruise à entreprendre une carrière dans le monde du cinéma. Interviewée en 1986 par le magazine Rolling Stone, Mary Lee South avait raconté les débuts de son fils dans une petite troupe de théâtre locale, alors qu'il était tout jeune : « Je pense que j'étais sa plus grande fan. Il avait déjà ça en lui. »

Fajr	06h01
Dohr	13h02
Asr	16h05
Maghreb	18h33
Icha	19h53

MIGRANTS

TUNIS OPPOSE UNE FIN DE NON-RECEVOIR À BERLIN

Avant même sa rencontre avec Angela Merkel, le Premier ministre tunisien a rejeté en bloc les demandes de l'Allemagne qui reproche à Tunis, après l'attentat de Berlin, son manque de coopération en matière migratoire.

La chancelière allemande avait indiqué samedi vouloir signifier à Berlin à son homologue Youssef Chahed que la Tunisie devait arrêter de freiner les expulsions des sans-papiers, en particulier s'agissant de personnes liées à la mouvance salafiste. Berlin adresse le même type de reproches à l'Algérie et au Maroc.

Cas emblématique, Tunis a bloqué des mois durant en 2016 l'expulsion d'Anis Amri, l'homme qui finira par tuer 12 personnes à Berlin le 19 décembre en attaquant au camion-bélier pour le compte du groupe État



islamique un marché de Noël à Berlin.

"Les autorités tunisienne n'ont fait aucune erreur", a affirmé Youssef Chahed dans une interview au quotidien populaire *Bild* mardi, semblant même rejeter la faute sur Berlin.

"Nous attendons des autorités allemandes des preuves limpides que la personne est vraiment tunisienne. Les migrants clandestins utilisent de faux papiers et ralentissent la procédure", a-t-il dit.

Il a aussi minimisé l'ampleur du problème : "C'est un nombre très restreint, 1.000 personnes".

Pas de camps en Tunisie

Il y a un an, l'Allemagne avait déjà dénoncé la lenteur des expulsions après que la police eut établi que l'essentiel des auteurs identifiés des centaines d'agressions sexuelles commises la nuit du Nouvel An à Cologne étaient des ressortissants d'Afrique du Nord en situation irrégulière. Toujours dans *Bild*, le Premier ministre tunisien a aussi dit "non" à Mme Merkel sur son idée de camps en Tunisie pour y accueillir les migrants sauvés au cours de leur traversée de la Méditerranée depuis la

Libye et empêcher ainsi leur arrivée en Europe. "La Tunisie est une jeune démocratie, je ne pense pas que cela puisse marcher, et nous n'avons pas de capacités pour des camps de réfugiés. La solution doit être trouvée avec la Libye" où les passeurs profitent du chaos et de l'absence d'un Etat fonctionnel, a souligné M. Chahed.

En pleine année électorale, la thématique est devenue brûlante pour la chancelière, attaquée jusque dans son camp conservateur pour sa politique d'accueil des migrants de 2015, lorsque près d'un million de demandeurs d'asile étaient arrivés. Le gouvernement allemand est d'autant plus exaspéré que statistiquement Tunisiens, Algériens et Marocains n'obtiennent le statut de réfugié que dans respectivement 0,8 %, 2,7 % et 3,5 % des cas. Mais le sujet des expulsions est aussi très sensible en Tunisie, pays gangrené par le chômage des jeunes. Nombre de familles vivent en effet de l'argent de proches installés en Europe. Par ailleurs, fin 2016, dans la foulée de la polémique sur Anis Amri, les manifestations s'y étaient multipliées contre le retour des djihadistes tunisiens.

EN SITUATION IRRÉGULIÈRE UN ALGÉRIEN "DANGEREUX" ARRÊTÉ EN BELGIQUE

Un ressortissant algérien vivant en situation irrégulière en Belgique a été interpellé lundi soir, a annoncé, hier, le secrétaire d'État à l'Asile et la Migration Theo Francken. L'individu, présenté comme étant Mohamed B., est qualifié de dangereux par les autorités belges. Il devrait être expulsé vers l'Algérie. "Nous allons tout faire pour l'emmener hors du pays le plus rapidement possible", a annoncé le secrétaire d'État belge, cité par RTL. Son expulsion pourrait avoir lieu "dès que nous avons un nouveau laissez-passer de l'ambassade algérienne", a-t-il ajouté.

Selon RTL, Mohamed B. était surveillé par les services de renseignements pour liens présumés avec le terrorisme. Il est marié à une Néerlandaise arrêtée en Belgique après être revenue de Syrie. Il avait été détenu durant deux mois dans un centre de rétention en vue d'une expulsion vers l'Algérie prévu au tout début du mois de février. Mais le tribunal de première instance de Liège avait suivi une requête unilatérale de sa part, empêchant son expulsion au dernier moment et forçant les autorités à le relâcher, pour raisons médicales, selon la même source

SAMIRA MOUAKI, GRIÈVEMENT BLESSÉE EN IRAK UN REPRÉSENTANT DE L'AMBASSADE D'ALGÉRIE LUI REND VISITE



L'état de la journaliste algérienne, Samira Mouaki, grièvement blessée dans les combats du Mossoul, en Irak, s'est nettement amélioré après son évacuation vers un hôpital de Baghdad. Après la visite de la ministre de la Santé irakienne, un représentant de l'ambassade d'Algérie en Irak s'est déplacé hier à l'hôpital de Baghdad pour s'enquérir de l'état de santé de Samira Mouaki.

DÉCÈS PAR POLLUTION DANS LE MONDE LA CHINE ET L'INDE LOURDEMENT TOUCHÉES

Plus de la moitié des décès occasionnés par la pollution atmosphérique dans le monde, a été comptabilisée en Chine et en Inde durant l'année 2015, révèle une étude du Health Effects Institute (HEI) publiée hier. La pollution de l'air a entraîné plus de 4,2 millions de morts à travers le monde, la classant comme la cinquième cause de mortalité enregistrée en 2015, indique l'étude, précisant que sur ce total, quelques 2,2 millions de décès ont été constatés en Chine et en Inde. Cet organisme spécialisé dans l'étude des effets de la qualité de l'air sur la santé note, d'autre part, que 92% de la population mondiale vit dans des zones affectées par un environnement de mauvaise qualité. La pollution atmosphérique est associée à des taux plus élevés de cancer, d'AVC et de maladies cardiaques, ainsi qu'à des maladies respiratoires chroniques comme l'asthme.

TENTATIVES DE JUDAÏSATION ISRAËLIENNE LE PRÉSIDENT LIBANAIS APPELLE À PRÉSERVER EL-QODS

Le président libanais Michel Aoun a souligné mardi devant la Ligue des États arabes la nécessité de préserver El-Qods occupée des tentatives de judaïsation israéliennes. Devant les représentants permanents des États membres de la Ligue arabe, M. Aoun a appelé les pays arabes à "unir leurs efforts pour préserver le caractère d'El Qods", troisième lieu saint de l'islam où s'y mêle l'identité musulmane et chrétienne.

Le chef de l'Etat libanais, qui s'est entretenu avec le secrétaire général de la Ligue arabe Ahmed

Aboul Gheith, a aussi accusé Israël de vouloir "judaïser la Palestine".

"Pouvons-nous imaginer El Qods sans l'esplanade des Mosquées, sans l'église du Saint-Sépulcre ?", a-t-il dit lors de son allocution, qui clôturait une visite de deux jours au Caire entamée lundi par une rencontre avec le président égyptien Abdel Fattah al-Sissi.

Les déclarations de M. Aoun interviennent alors que la question d'un possible transfert de l'ambassade des États-Unis vers la ville sainte d'El Qods est vivement dénoncée par les

Palestiniens et la communauté internationale.

De son côté, la Ligue arabe a dénoncé mardi dans un communiqué un projet de loi adopté dimanche par le Knesset israélien interdisant aux mosquées d'employer des haut-parleurs pour l'appel à la prière. Le projet de loi "est une nouvelle atteinte d'Israël à la liberté de culte en Palestine et à El Qods occupée (...), berceau des trois religions monothéistes", selon le communiqué.

Après sa visite au Caire, le président libanais s'est par la suite rendu en Jordanie.